

M E R V I L L E

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Propositions d'aménagement

Juillet 1991

SOMMAIRE

PREAMBULE

1er Chapitre

LES PLACE DU CENTRE

- La Place de la Mairie
- La Place de l'Eglise

2ème Chapitre

LA MISE EN SCENE DE L'EAU

- Les Ponts
- Les cheminements en bord d'eau
- Le mobilier
- Le végétal

3èmè Chapitre

LES PRES DE LA VILLE ET LE JARDIN PUBLIC

4ème Chapitre

LES ENTREES

- L'entrée Nord
- L'entrée Sud
- Les abords de la gare

PREAMBULE

L'étude Cadre de Vie se propose d'établir :

- une analyse des points forts qui structurent le paysage de la commune de Merville.
- un bilan des atouts et des manques des espaces communaux.

Grâce à ces différentes approches ce document souhaite aider la municipalité dans sa réflexion sur son cadre de vie et son devenir en lui posant au-delà de la simple analyse des propositions concrètes pour renforcer et améliorer les caractéristiques spécifiques du paysage et du patrimoine Mervillais

Ce document est composé de 4 grands thèmes d'étude qui sectorisent la réflexion :

- Le centre ville
- L'eau dans la ville
- Les espaces verts
- Les entrées dans la ville

Ces différents secteurs d'étude se recoupent dans leurs préoccupations pour proposer des aménagements en cohérence avec les lieux.

LES PLACES DU CENTRE VILLE

LA PLACE DE LA MAIRIE

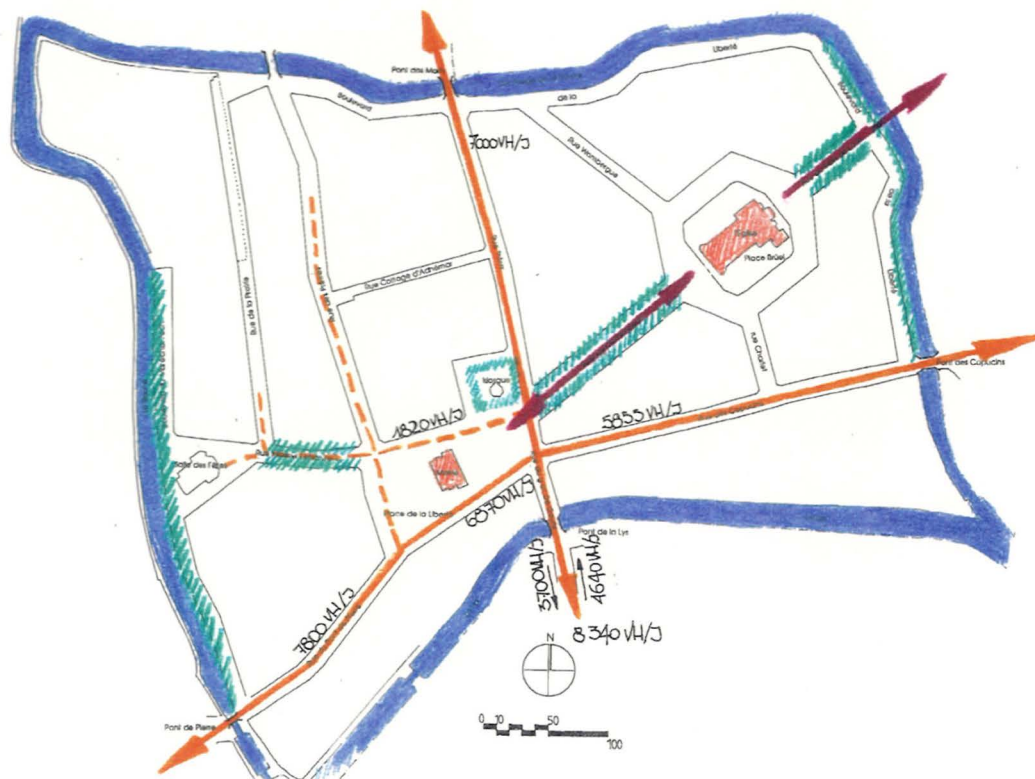





SCHÉMA DE CIRCULATION

-  Principaux axes de circulation
-  Axe de structure urbaine
-  Structure végétale

La place de la Mairie est le coeur de l'espace urbain de la commune. Elle est à la croisée des deux routes départementales les plus empruntées du secteur : l'axe Nord-Sud, la route d'Hazebrouck et l'axe Est-Ouest, les routes vers Estaires et Haverskerque.

C'est le carrefour le plus important de la commune qui supporte le plus de circulation et dans lequel on recense le plus grand nombre d'accidents.

Cette place est en étroite relation avec la place de l'église par l'intermédiaire de l'avenue Clémenceau. Cette organisation urbaine est le résultat de la reconstruction largement structurée par les deux bâtiments majeurs dans la commune : Mairie et Eglise.

LA GRAND' PLACE
"FACADE AVANT"



Le parvis de la Mairie débouche directement sur la voirie, sans espace de transition.

La façade avant - côté Nord - est toujours dans l'ombre.
La brique et la pierre sont encrassées de poussière.



La rue Clémenceau : axe qui tend et relie les deux bâtiments publics dominants.

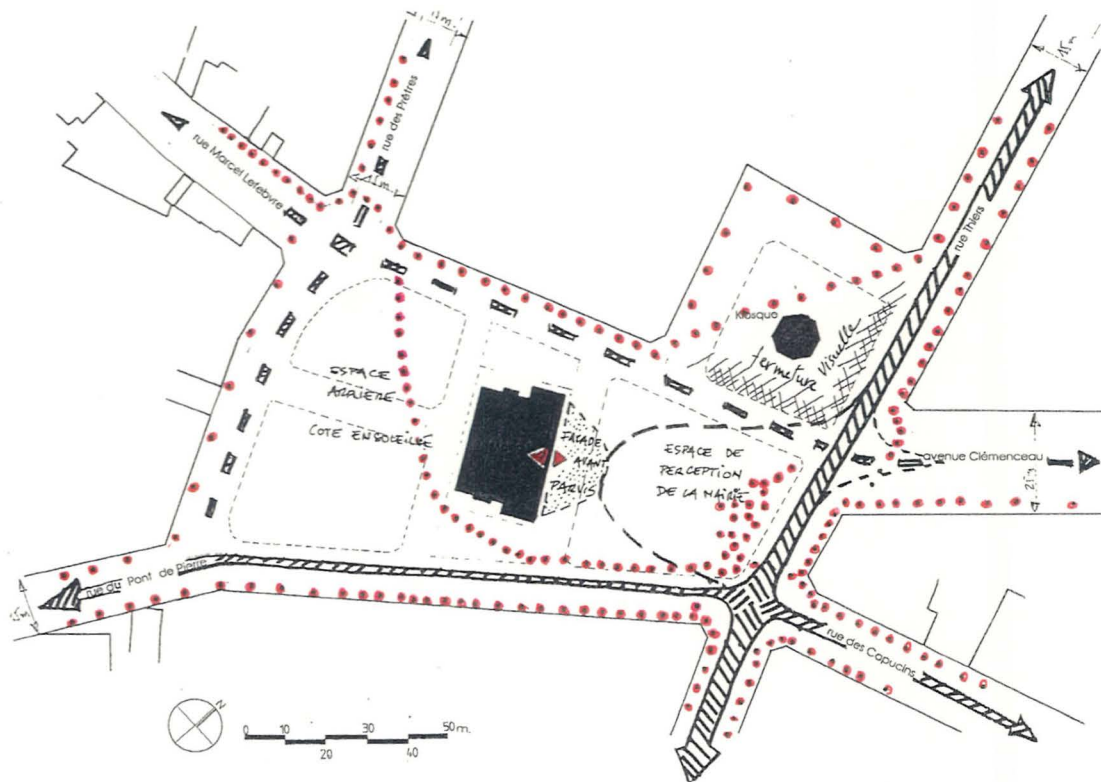


Côté Nord de la place : façade commerciale active - toujours ensoleillée.
Les abords de la mairie sont découpés par des voiries injustifiées.


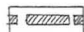


PERCEPTION DE L'ESPACE DE LA GRAND PLACE

L'ORGANISATION



SCHEMA DE PERCEPTION DE LA PLACE

-  Cheminement piétons
-  Circulation des véhicules

La Mairie est un bâtiment fort et puissant qui se pose au milieu de l'espace ouvert de la place. Le schéma de circulation permet de tourner tout autour du bâtiment. Le kiosque, renforcé par le végétal qui l'entoure, est un élément fort.

L'ensemble de l'espace à l'avant et l'arrière de la Mairie est entièrement occupé par le stationnement.

Il n'y a pas de hiérarchie dans la succession des différents sous-espaces. La place est entièrement parsemée de voitures.

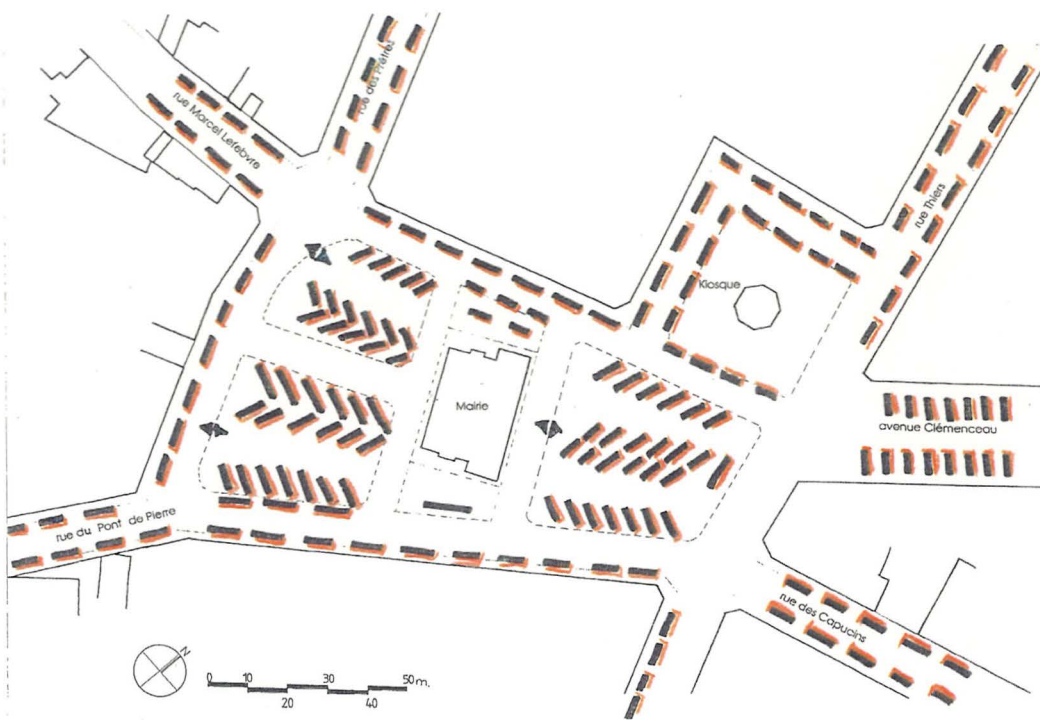


SCHÉMA DE RÉPARTITION DU STATIONNEMENT SUR LA GRAND PLACE.

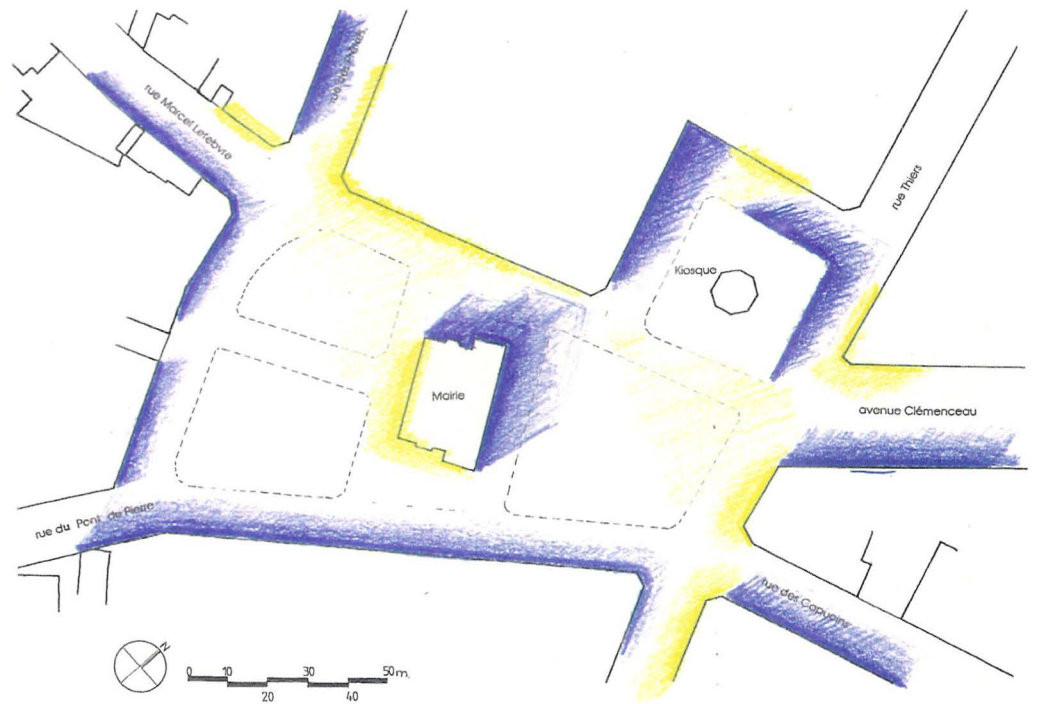
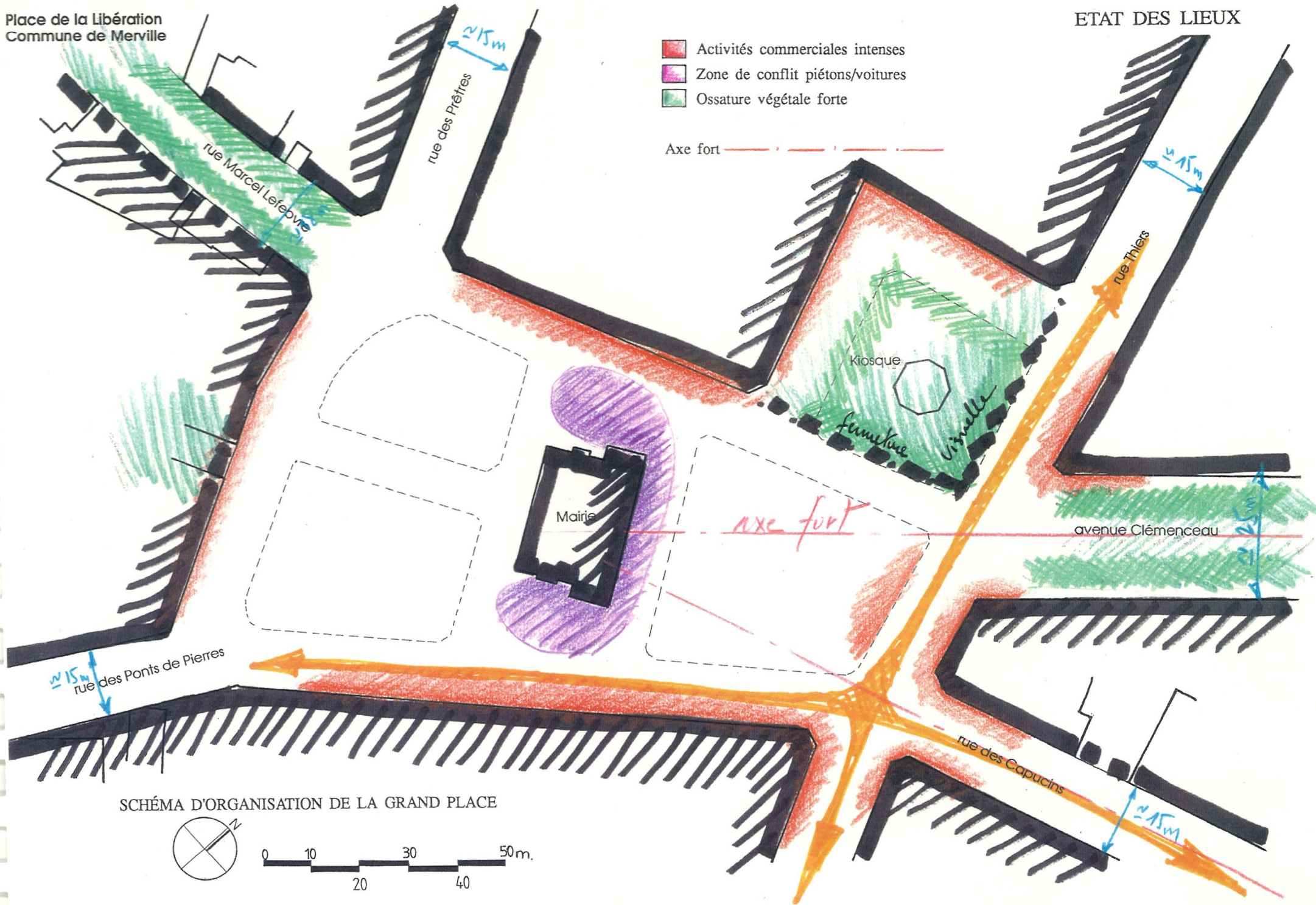


SCHÉMA D'ENSOLEILLEMENT DE LA GRAND PLACE

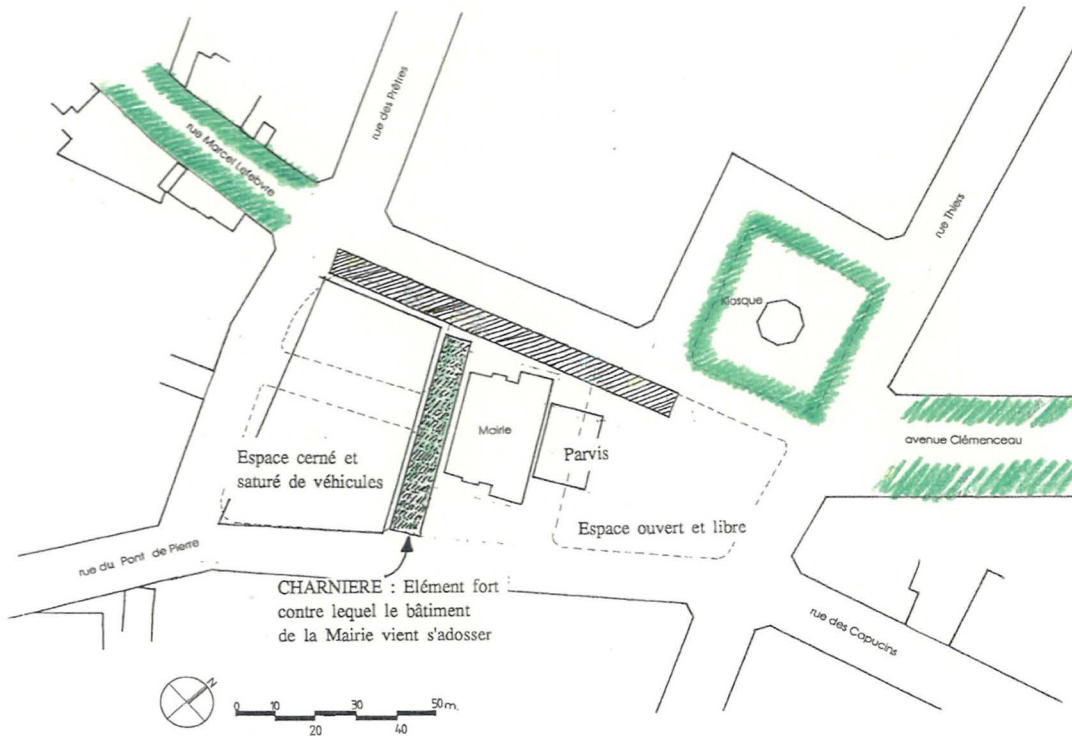
Place de la Libération
Commune de Merville

ETAT DES LIEUX



PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

LES PRINCIPES D'ORGANISATION DE L'AMENAGEMENT



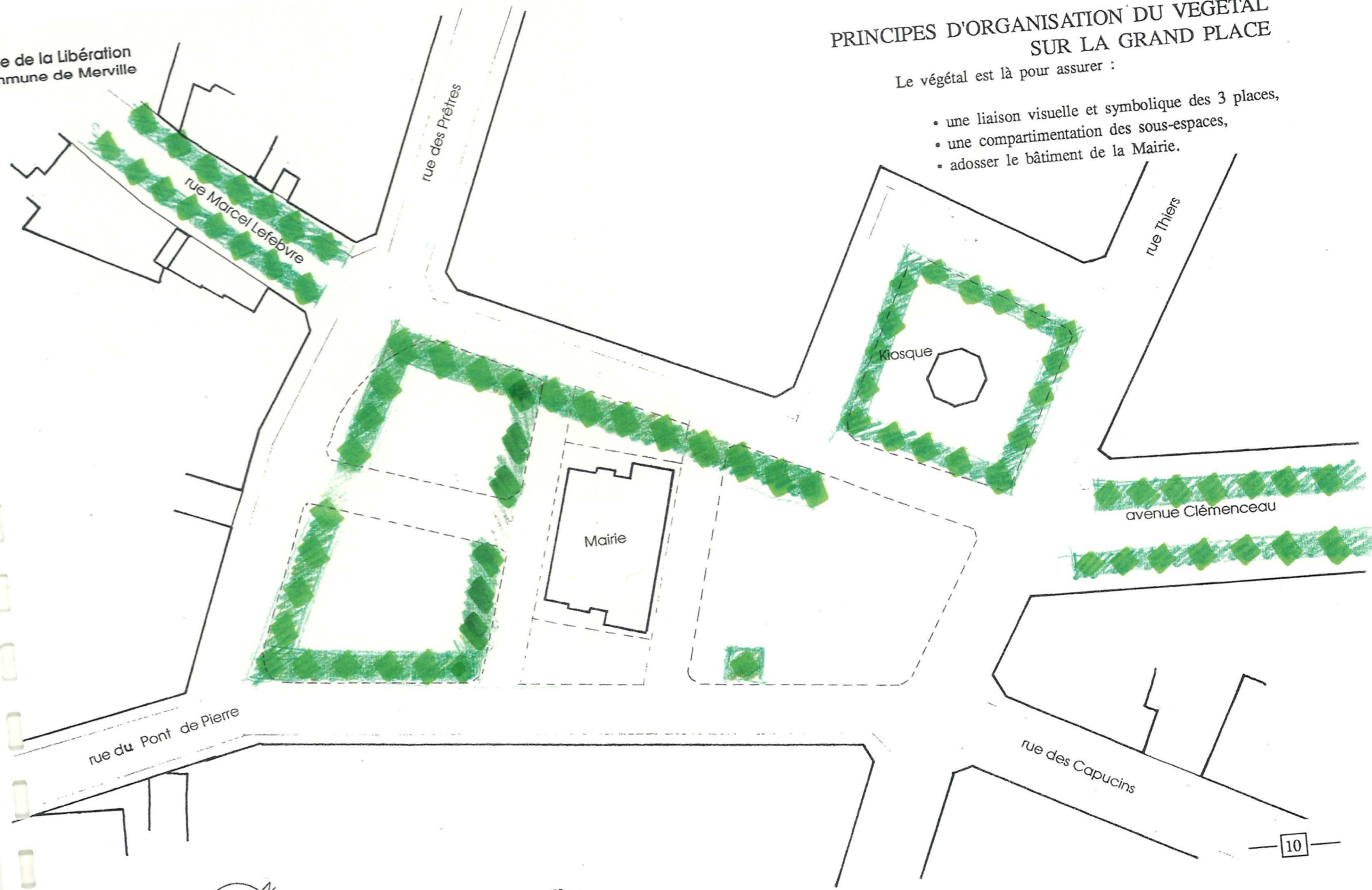
PRINCIPES D'ORGANISATION

- ➔ **Identifier et différencier les espaces avant et arrière autour de la Mairie**
L'espace devant la Mairie est un lieu de représentation d'animation mettant en valeur le bâtiment et sa fonction institutionnelle.
L'espace arrière est un lieu avant tout fonctionnel, plus retranché et à l'écart du champ visuel.

- ➔ **Renforcer le parvis de la Mairie**
La Mairie ne bénéficie pas actuellement d'un parvis à l'échelle du bâtiment. Sa façade avant projette perpétuellement de l'ombre sur les trois emmarchements existants. Une voie secondaire coupe les entrées et sorties du bâtiment. Le projet veille à renforcer et agrandir le parvis.

- ➔ **Assurer une continuité végétale**
La rue Marcel Lefebvre et l'avenue Clémenceau représentent l'axe qui relie les trois places du centre ville. Cet axe est planté par un double alignement de platanes qui s'interrompt sur la grand place. Le projet tend à rétablir la continuité végétale et à caler le bâtiment de la Mairie dans un cadre végétal.

Place de la Libération
Commune de Merville



PRINCIPES D'ORGANISATION DU VEGETAL SUR LA GRAND PLACE

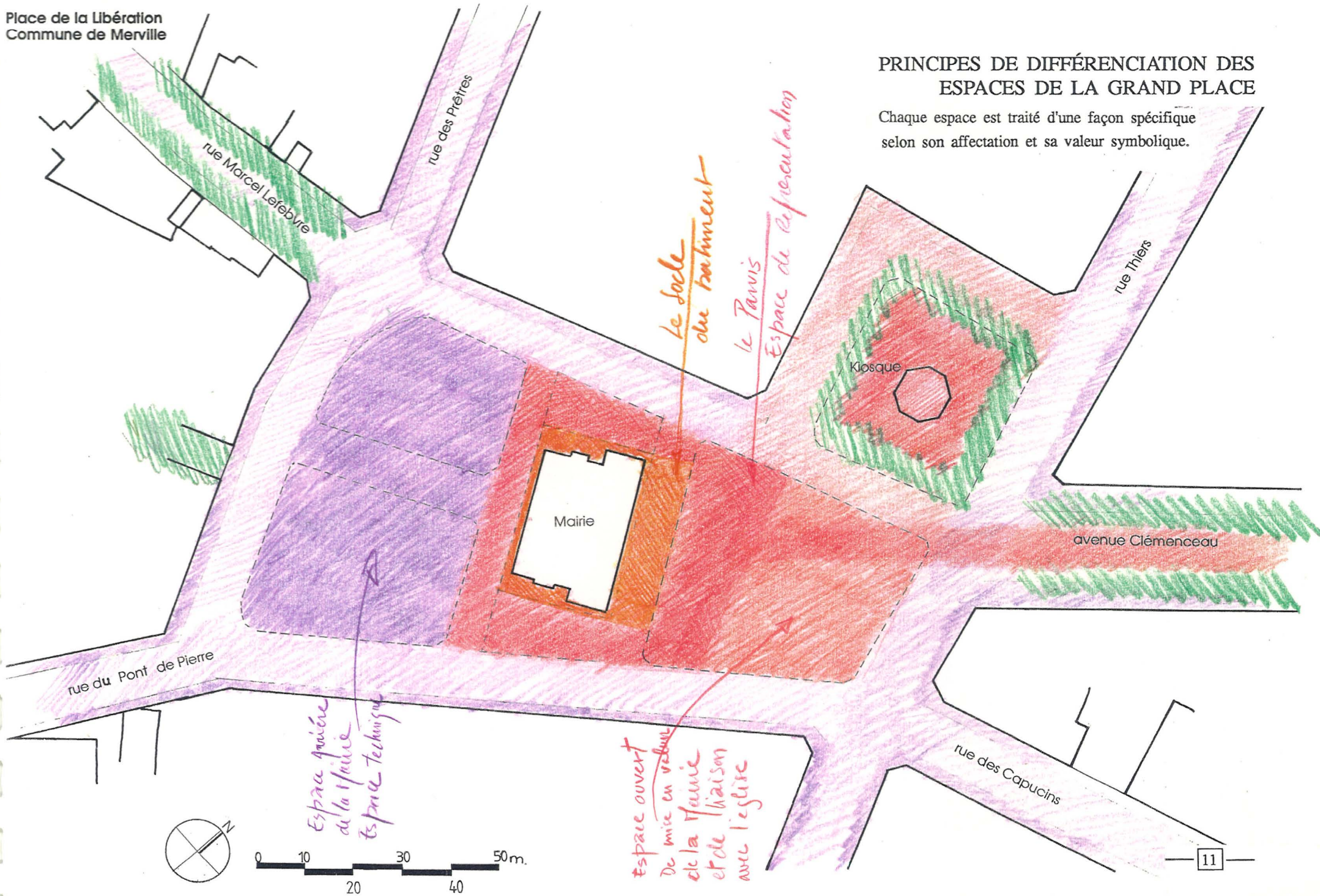
Le végétal est là pour assurer :

- une liaison visuelle et symbolique des 3 places,
- une compartimentation des sous-espaces,
- adosser le bâtiment de la Mairie.



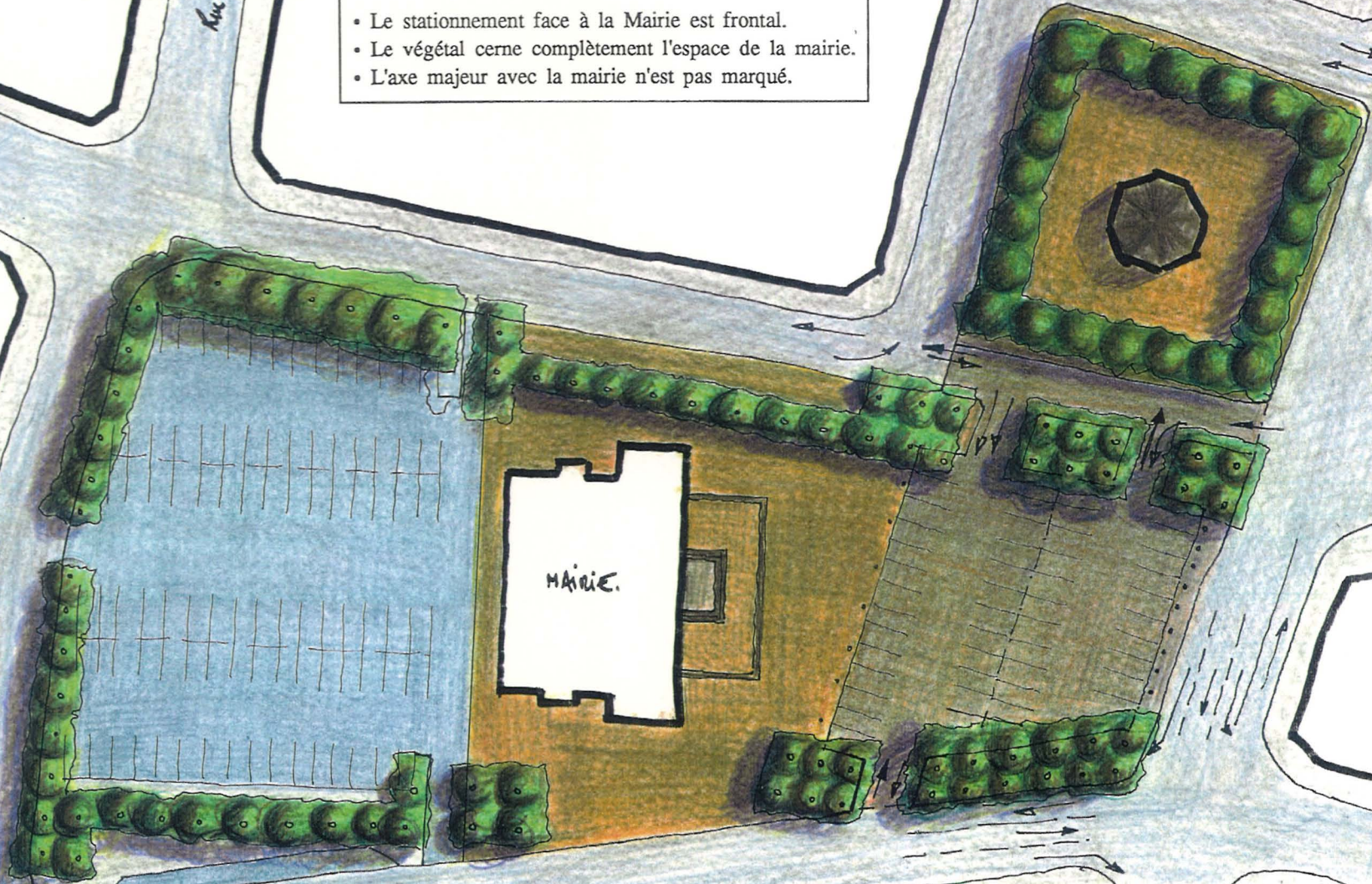
PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DES ESPACES DE LA GRAND PLACE

Chaque espace est traité d'une façon spécifique selon son affectation et sa valeur symbolique.



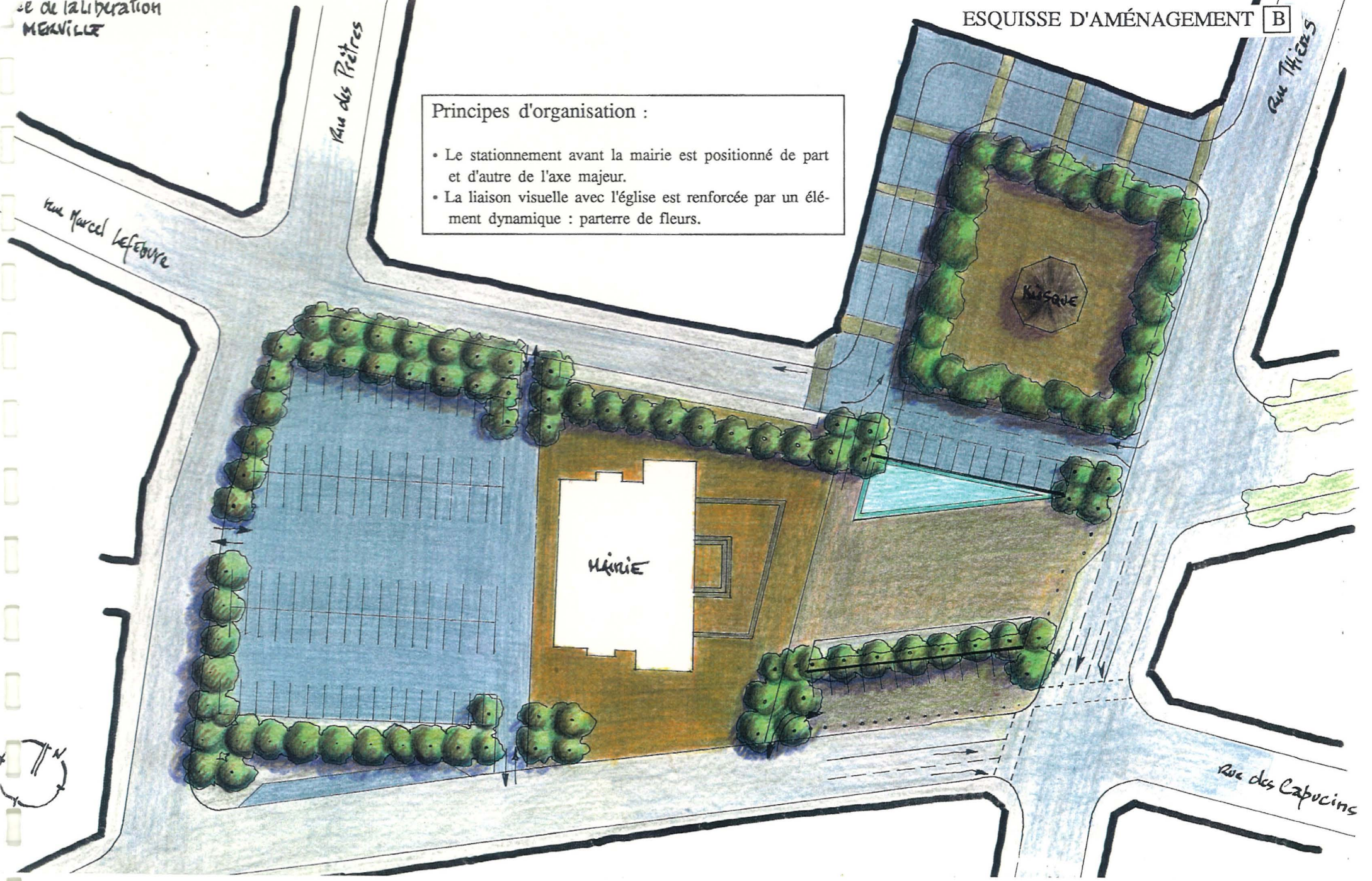
Principes d'organisation :

- Le stationnement face à la Mairie est frontal.
- Le végétal cerne complètement l'espace de la mairie.
- L'axe majeur avec la mairie n'est pas marqué.



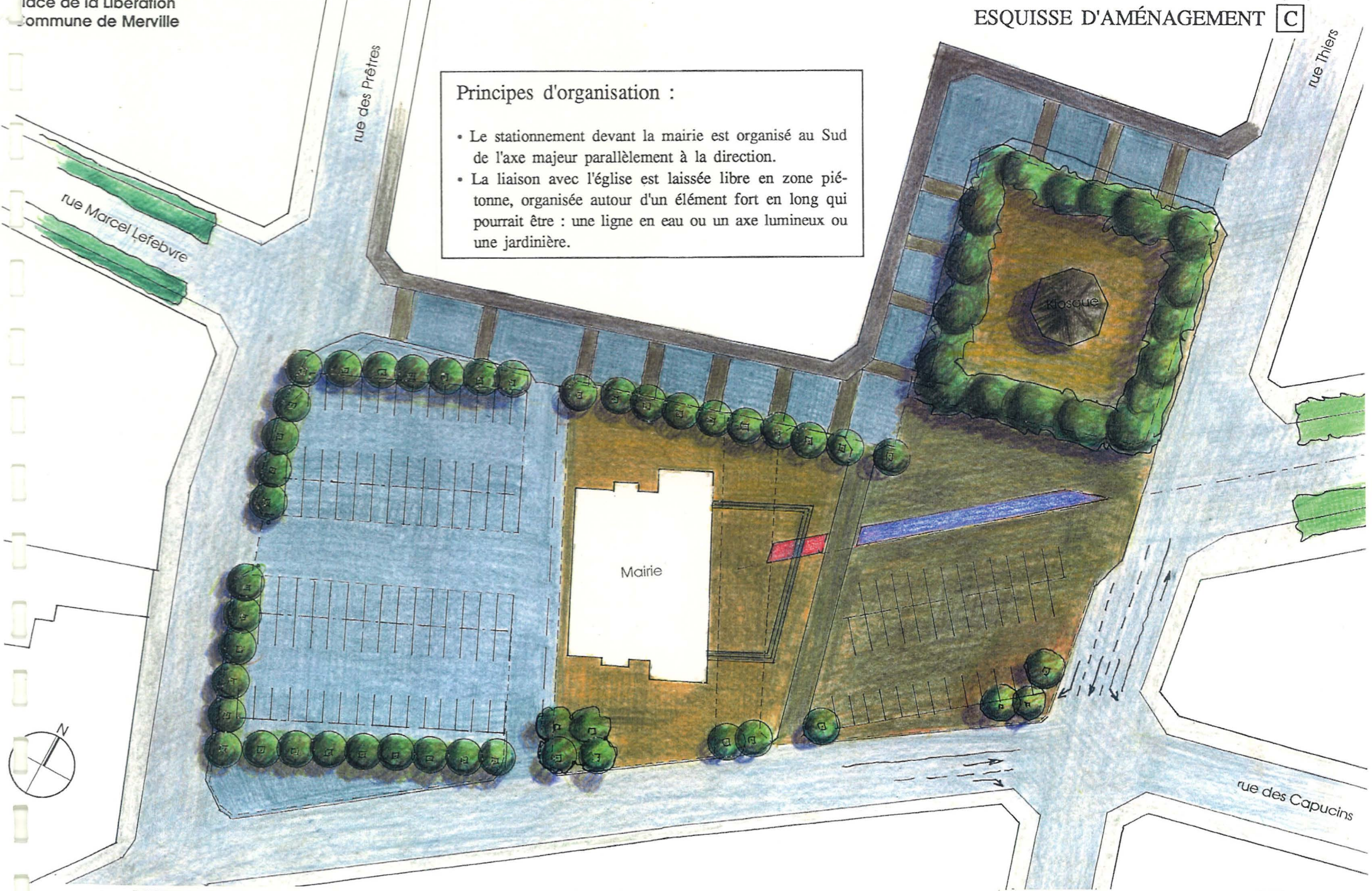
Principes d'organisation :

- Le stationnement avant la mairie est positionné de part et d'autre de l'axe majeur.
- La liaison visuelle avec l'église est renforcée par un élément dynamique : parterre de fleurs.



Principes d'organisation :

- Le stationnement devant la mairie est organisé au Sud de l'axe majeur parallèlement à la direction.
- La liaison avec l'église est laissée libre en zone piétonne, organisée autour d'un élément fort en long qui pourrait être : une ligne en eau ou un axe lumineux ou une jardinière.



ESTIMATION SOMMAIRE DU PROJET

LES ESPACES MINERAUX		
• Abords de la mairie :		
- Parvis		
- Emmarchement		
- Revêtement de bonne qualité	2 200 m ² x 750 F	1 650 000 F
• Zone de stationnement devant la mairie	2 000 m ² x 300 F	600 000 F
• Zone de stationnement à l'arrière de la mairie	3 000 m ² x 150 F	450 000 F
L'ECLAIRAGE de la place et de la mairie		300 000 F
LE VEGETAL		
70 arbres tiges y compris entourage et protection		250 000 F
LE MOBILIER		100 000 F
MONTANT TOTAL H.T.		3 350 000 F
T.V.A. 18,6 %		623 100 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		3 973 100 F

**LA PLACE DE L'ÉGLISE
ET LE BOULEVARD CLÉMENCEAU**

LA PLACE DE L'EGLISE



LE PARVIS

Répartition des véhicules sur tout l'espace : trottoir et chaussée.

Façade de l'église Sud/Ouest toujours ensoleillée.



LE PARVIS

Le végétal est hors de proportion par rapport à l'espace et au bâti riverain.

LE PARVIS

L'espace de la voirie domine l'organisation de l'espace.



LES ABORDS DE L'EGLISE

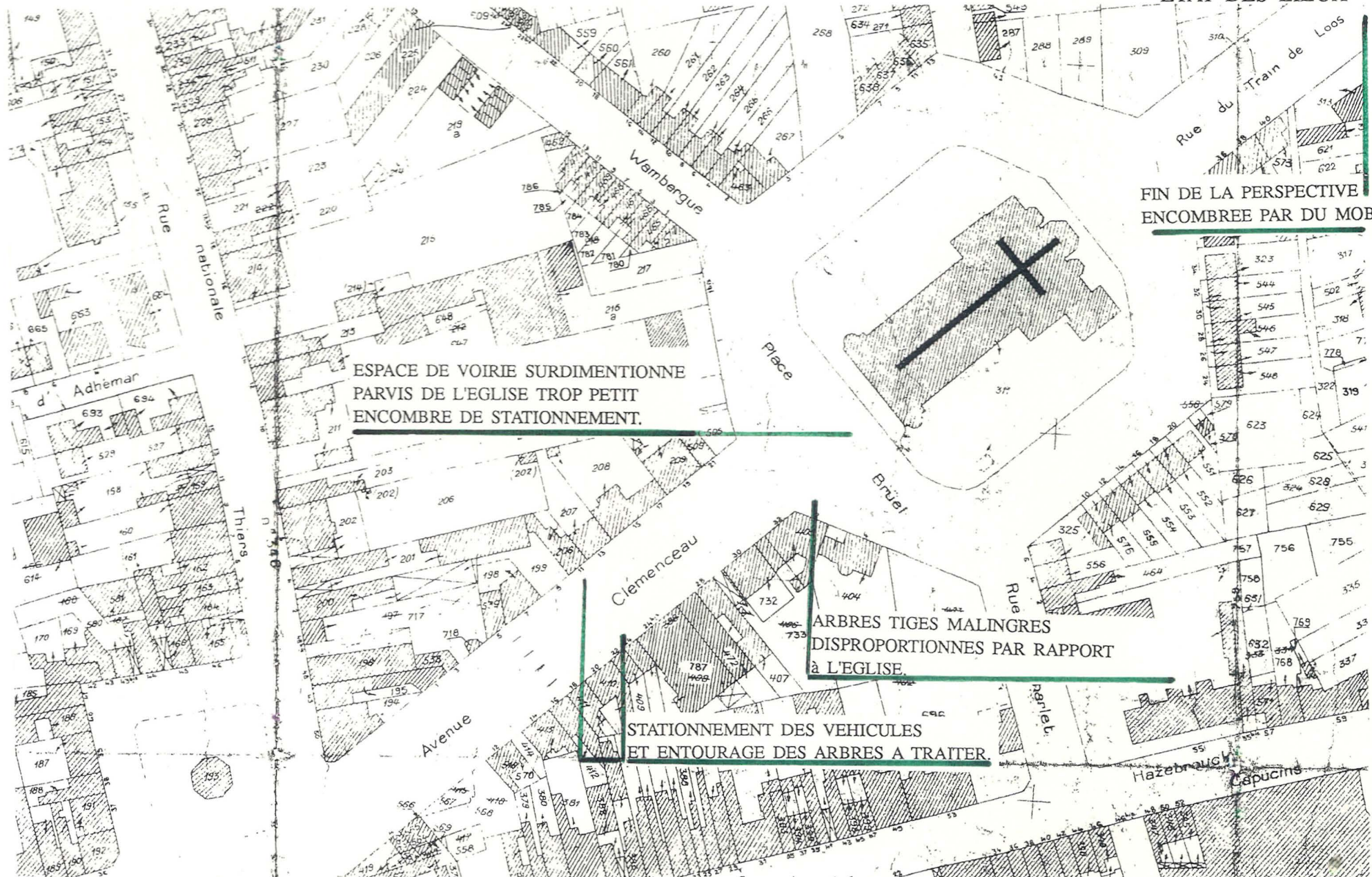
Côté Nord/Ouest :

La fermeture bâtie est interrompue
Des parcelles sont en friche.

Côté Sud/Est :

La voirie domine l'espace.



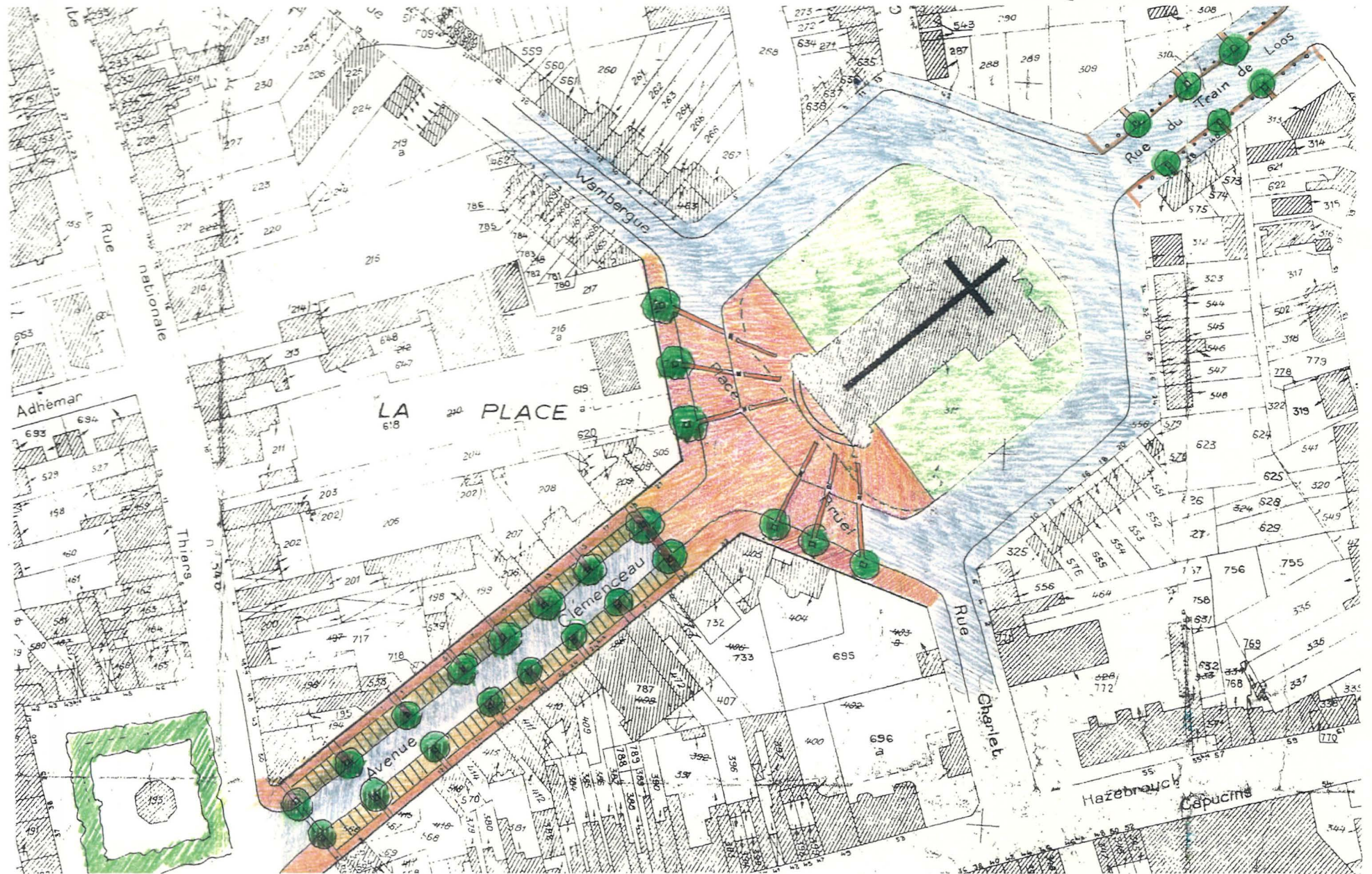


FIN DE LA PERSPECTIVE
ENCOMBREE PAR DU MOBILIER.

ESPACE DE VOIRIE SURDIMENSIONNE
PARVIS DE L'EGLISE TROP PETIT
ENCOMBRE DE STATIONNEMENT.

ARBRES TIGES MALINGRES
DISPROPORTIONNES PAR RAPPORT
à L'EGLISE.

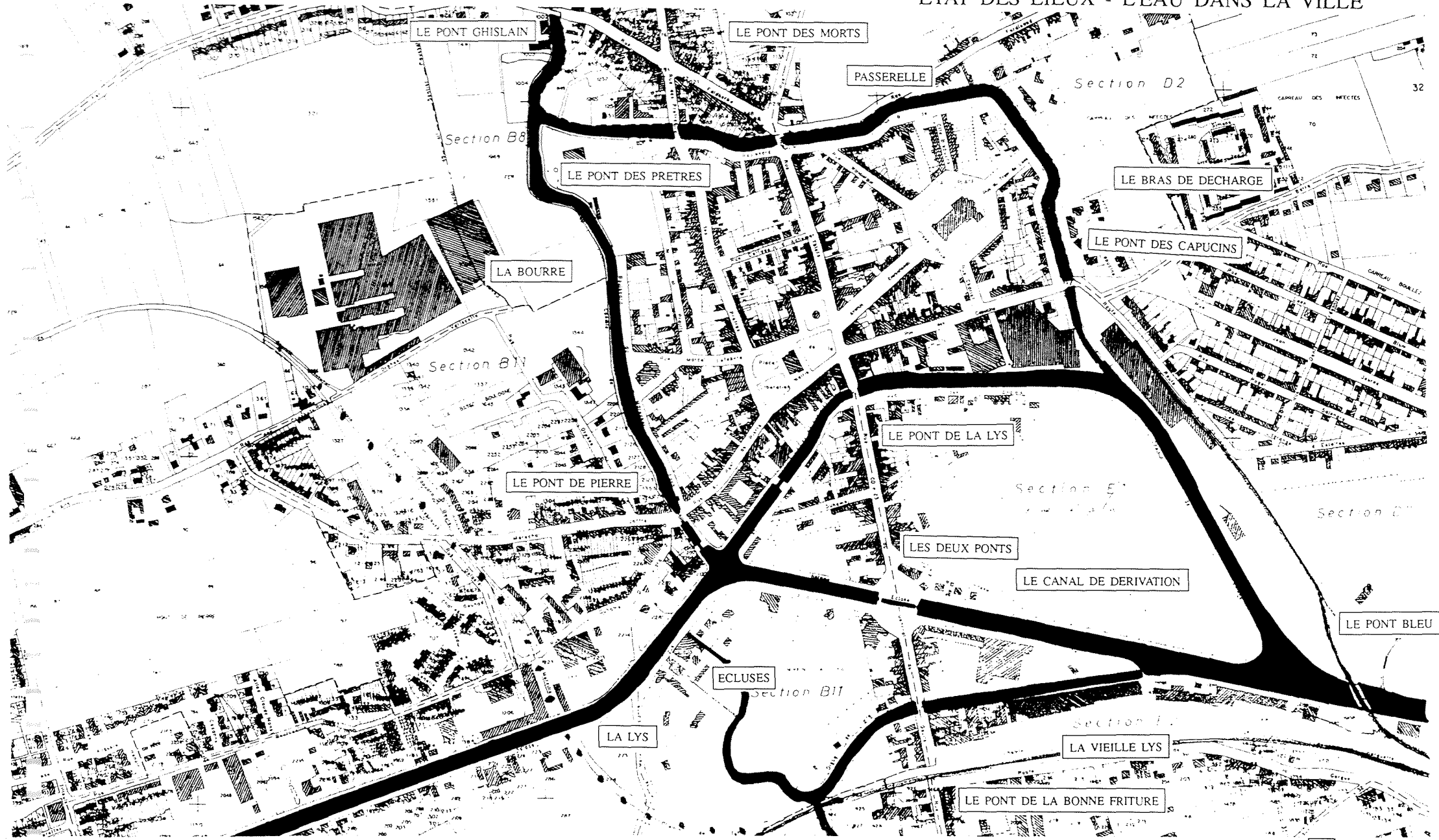
STATIONNEMENT DES VEHICULES
ET ENTOURAGE DES ARBRES A TRAITER.



PARVIS DE L'EGLISE		
	1 000 m ² x 500 F	500 000 F
ENTOURAGE DES ARBRES		
	100 u x 500 F	50 000 F
REFECTION DES TROTTOIRS DE L'AVENUE CLEMENCEAU		
	4 000 m ² x 250 F	1 000 000 F
MONTANT TOTAL H.T.		1 550 000 F
T.V.A. 18,6 %		288 300 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		1 838 300 F

LA MISE EN SCÈNE DE L'EAU

ETAT DES LIEUX - L'EAU DANS LA VILLE



LA LYS



Deux types de berges selon la nature de la voie d'eau :

- **Le canal de la Lys**, navigable : faibles talus car faible variation du niveau de l'eau.

LA BOURRE



- **La Bourre**
Rivière non domaniale, aux variations saisonnières importantes.
Les berges de cette rivière sont fortement pentues.

LES ELEMENTS DE MOBILIER



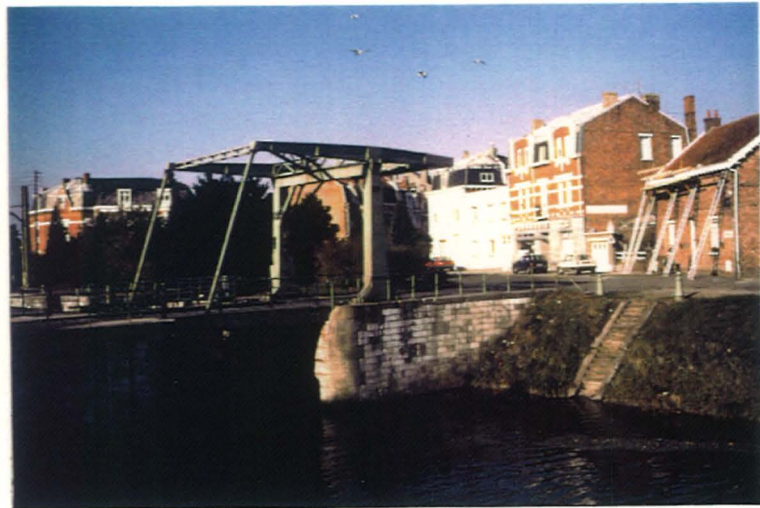
Les différents modèles de garde-corps en fer forgé et la margelle en pierre bleue.



Une écluse.
Une lisse et ses piles en fonte.

Ces éléments sont autant d'indices qui accompagnent les voies d'eau et qui les conforment dans leurs aspects qualitatifs.





← Pont levant à bascule.
La porte Sud de la commune.

La perception de l'eau dans la commune repose sur trois éléments importants qui seront abordés dans le cadre de cette étude :

- les ponts qui jouent également le rôle de porte de la cité,
- les cheminements en bord d'eau,
- le mobilier d'accompagnement, composé des gardes-corps, bornes, écluse, défense de berges...



← Cheminement en bord de Lys,
en aval de l'écluse.

Lisse en fonte sur les berges
de la Lys. →





Le pont de l'ancienne Lys



Le pont des Morts, à l'entrée Nord, qui fait l'objet d'une étude d'élargissement pour doubler sa capacité de franchissement de la Bourre.

Il existe actuellement 13 ponts dont 3 réservés à des voies ferrées et 2 passerelles spécifiquement piétonnes. Sur l'ensemble de ces ponts, seul le rond-point des deux ponts garde une image forte, étroitement liée à l'eau.

L'ensemble des ponts a été progressivement remplacé par des ouvrages techniques qui effacent la présence de l'eau.

A titre d'exemple, sur le pont des Morts, lorsque la route passe sur l'ouvrage proprement dit, la nature du matériau reste le même. L'enrobé est déroulé comme un tapis homogène et uniforme. Sur les Deux Ponts, seuls ponts encore levants de la commune, il y a une rupture de matériaux, un changement de résonance, une étroitesse de passage. Autant d'indices qui mettent l'automobiliste dans un contexte différent de celui de la route.

REFLEXIONS SUR L'AMÉNAGEMENT AUX ABORDS DES PONTS



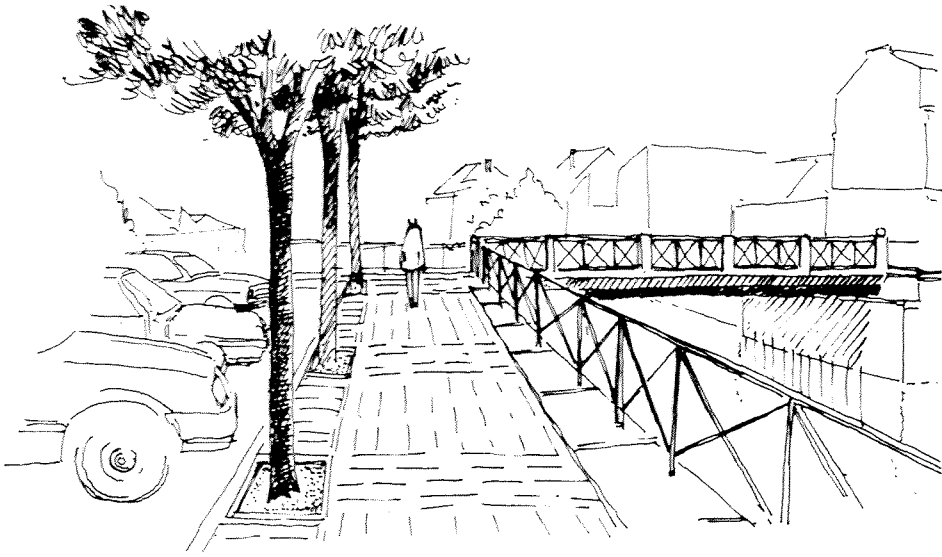
Le pont de la Lys

- C'est le troisième pont que l'on franchit lorsqu'on arrive du Sud de la commune. On pourrait envisager une progression croissante de la perception de l'eau dans l'environnement urbain.
- La présence des voitures aux abords du pont rend l'espace peu convivial aux piétons.
- Juxtaposition du garde-corps «années 60», pile béton et lisse entubé et du garde-corps des années 30 en fer riveté.



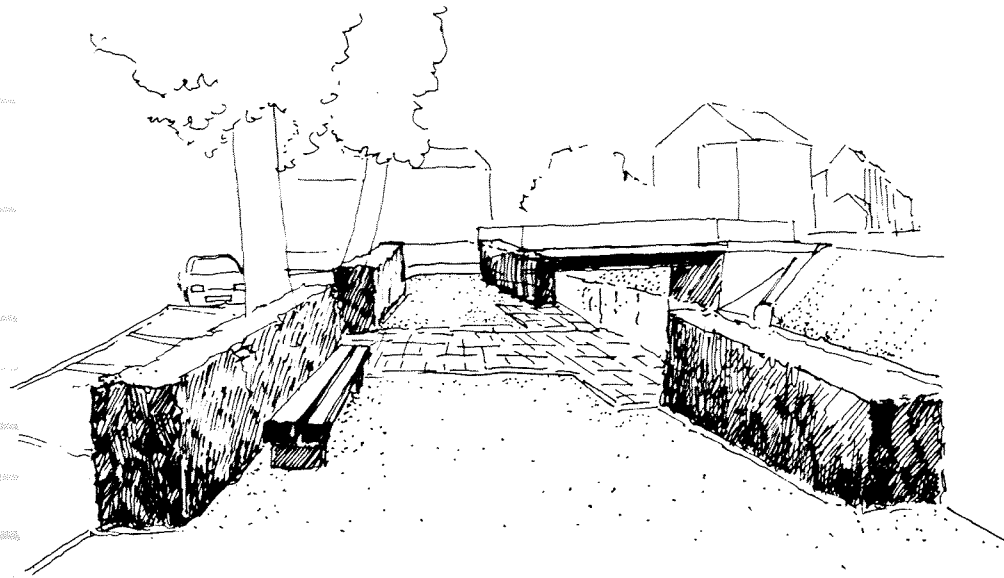
Le pont des Morts

- Le quai où l'accotement de la rue est en cours de stabilisation. Il est pratiquement utilisé comme zone de stationnement au détriment du piéton.
- Le mobilier routier d'accompagnement de la voirie (R.D. 38) se poursuit aux abords du pont : glissière, borne plastique, éclairage. Il vient se substituer au mobilier traditionnel des voies d'eau.
- Le végétal, sévèrement taillé, n'est plus à l'échelle de la rivière.
- Les ouvrages annexes, bouches des collecteurs d'assainissement sont envahis de végétation.



Le pont sur la Lys

- Traitement de la margelle et de son garde-corps : remise en état des pierres de couronnement.
- Traitement des trottoirs avec délimitation du stationnement par des arbres d'alignement. Essences adaptées aux bords d'eau : Frênes, Erables ou Saules.
- Le stationnement des véhicules est situé en recul de 5 m par rapport à la rive, pour assurer de l'espace aux abords de la rivière.



Le pont des Morts

- Le haut de la rive de la Bourre est dégagé de tout véhicule en stationnement.
- L'espace à proximité de la rivière est laissé aux piétons en l'isolant de la voirie par une haie arbustive composée de Charmes ou d'Erables champêtres.
- Cette promenade haute est engazonnée et ponctuée de bancs qui sont des points privilégiés d'observation du bord de la rivière.
- Le stationnement se développe côté habitation à l'arrière de la haie.

ESTIMATION

LE PONT DE LA LYS

• Traitement du sol (en trottoir)	200 m2 x 250 F	50 000 F
• Remise en état des garde-corps	Forfait	70 000 F
• Plantation d'arbres tiges	30 u x 450 F	13 500 F

MONTANT TOTAL H.T.		120 000 F
T.V.A. 18,6 %		22 320 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		142 320 F

LE PONT DES MORTS

• Traitement de sol (en stabilisé)	400 m2 x 100 F	40 000 F
• Mobilier	Forfait	50 000 F
• Plantation de haie et plantes tapissantes sur les talus	400 u x 50 F	20 000 F

MONTANT TOTAL H.T.		110 000 F
T.V.A. 18,6 %		20 460 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		130 460 F

LES GARDE-CORPS



Le pont de Pierre.

Juxtaposition de deux générations de garde corps mal associés

→ hauteur, matériel et type de dessin.



Le pont de la Lys.

Accumulation de signalisations, publicités, encombrement de l'espace par des objets sans rapport avec le pont et l'eau.

Il existe 3 types de garde corps répartis sur l'ensemble des ouvrages de la commune :

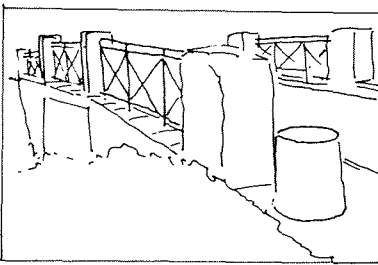
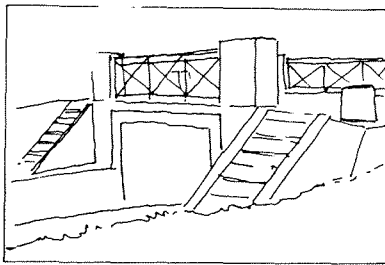
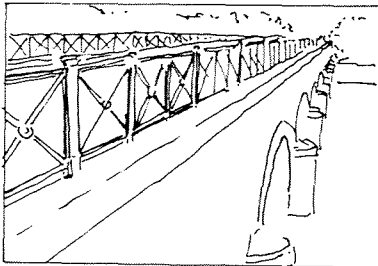
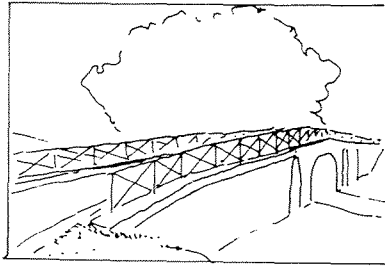
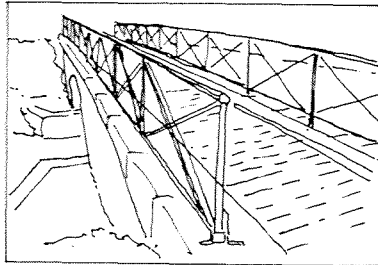
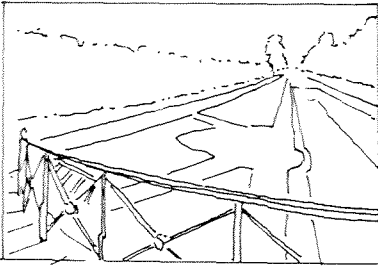
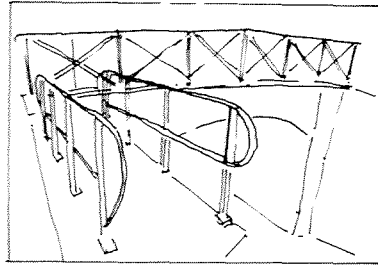
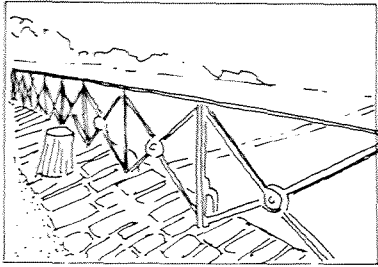
- En fer plat riveté : Barreaudage ou en croix se sont les modèles les plus anciens et les mieux associés à l'image de l'eau.
- En tube métallique et pilier béton, mis en place dans les années 50-60.
- En fer carré galvanisé, modèle des années 70-80, aux normes du CETRA. Ce type de garde corps normalisé est utilisé par les services de l'équipement. Dès que les conditions de sécurité s'imposent sans tenir compte du contexte, en particulier la présence de l'eau.



Le pont des Prêtres.

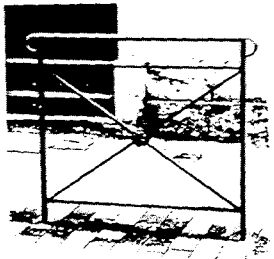
Le pont est prolongé par une glissière de sécurité : élément spécifiquement routier sans rapport avec l'eau et les matériaux pré-existants.

EXEMPLES D'UTILISATION DE GARDE-CORPS A CROISILLONS



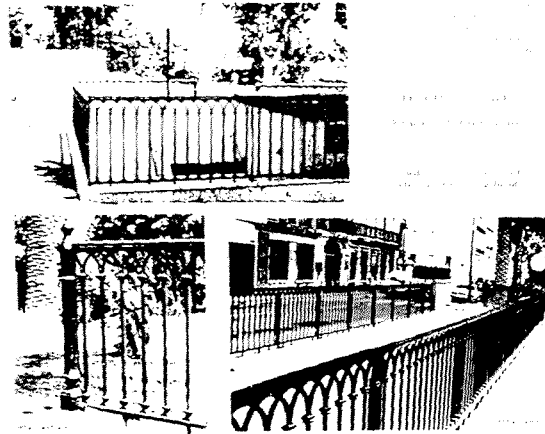
EXEMPLES DE MODELES DE BORNES ET DE GARDE-CORPS EN FONTE, UTILISABLES AUX ABORDS DES OUVRAGES D'ART LIES A L'EAU

GILLET

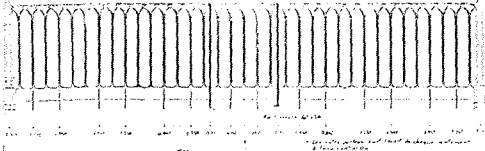


MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'ART ET D'ANCIENNES

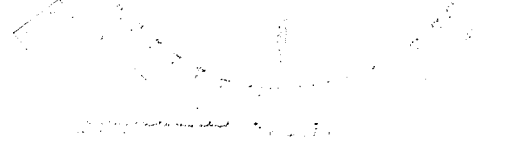
100, rue de la République, 100, rue de la République
92000 NANTERRE (Seine-Saint-Denis)



1 des 4 GARDES CORPS DROITS au Jardin Alexandre 1er à TOULON



GARDE CORPS COURBE au Jardin Alexandre 1er à TOULON



Fondation de constructions d'Art
Fabrique de Fontaines - Terrasses

BORNES en FONTE avec ou sans CHAÎNE
leur hauteur proportionnée par 1/2
une hauteur comprise de 1,10m pour être prise à 1m hauteur

Modèle SQUARE
Hauteur : 1,10m
Poids : 54kg
CORPS OCTOGONAL
Poids : 54kg
Cette borne convient parfaitement à tous les styles des plus anciens aux plus modernes.
Hauteur anneau : 1m
(se fait à 1,20 ou sans anneau)
Ø Boule : 12cm (inséparable)
La hauteur peut être réglée en adaptant le scellement sous le niveau du sol.
Emploi de scellement : Ø 90cm x 2,5cm
4 trous Ø 2,5cm sur 21,5cm

Modèle PRESTIGE
Hauteur : 1,30m
Poids : 87kg
Le caractère prestigieux de cette borne est évident (ligne supérieure arrondie).
Hauteur anneau : 1m
(se fait à 1,20 ou sans anneau)
CORPS OCTOGONAL
Largeur : 14cm
Hauteur partie à sceller : 14cm
Pour scellement, tout ou partie de cette hauteur peut être prise dans le socle béton. Elle est groupée par 4 lignes de scellement Ø 20mm x 20cm

Modèle ALLÉES
Tous ces bornes ont été fabriqués avec nos célèbres ALLÉES DE PARIS
se fait avec ou sans ANNEAU, sans VILLES
avec 1/2 ou sans ANNEAU

CLOUS fonte à sceller pour PASSAGES PIÉTONS

Entièrement galvanisé (épaisseur 1/2 mm)
Entièrement protégé par une poudre blanche et de surface lisse)
Particulièrement indiqués sur des trottoirs de revêtement de sol en ciment ou par pavés, marbres, granit, etc... (quelques cm de hauteur que le trottoir ou quel que soit le revêtement sur lequel)
Se fait avec un POMME FONTAINE avec tubage pour la mise en place
Entièrement protégé

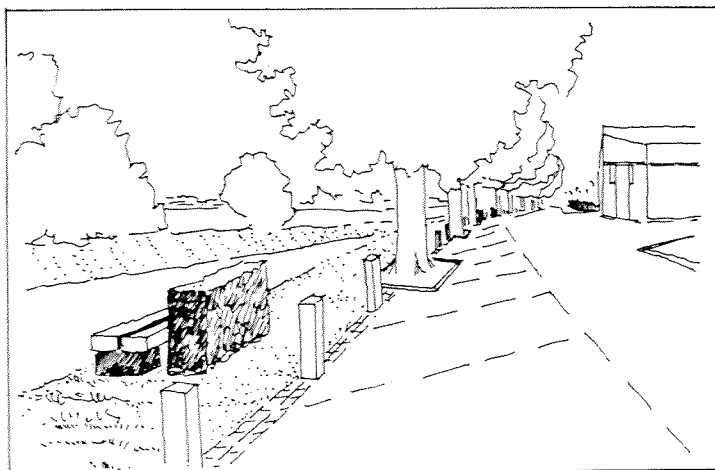
CHAINES (acier et fonte)
ACIER à mailles RONDES de Ø 8 à 16 (100 à 500)
à mailles CARRÉS de 100 x 100 (100 à 500)
FONTE à mailles de 100 x 100 à 100 x 150 (Mailles carrés de 100)
à mailles de 150 x 150 à 150 x 175 (Mailles carrés de 120)
Les deux modèles de chaînes en fonte et fer à grand mailles carrés (CMK) (forme CMK)
Le grand maille de modèle CMK convient parfaitement pour revêtement de sols en ciment.
Pour les bornes à CMK, les mailles carrées sont indémontables.

POMME de PIN
BOULES en FONTE à Ø 16, 12 et Ø 10
à sceller dans bornes ou passer, granit, ciment, à 1 ou 2 ou sans chaînes

EMBASE de MAT à BOUCHON MOBILE
à montage facile sur le trottoir

Hauteur : 64cm
Ø intérieur : 15 cm
Ø extérieur : 17,5 cm
Poids : 70 kg

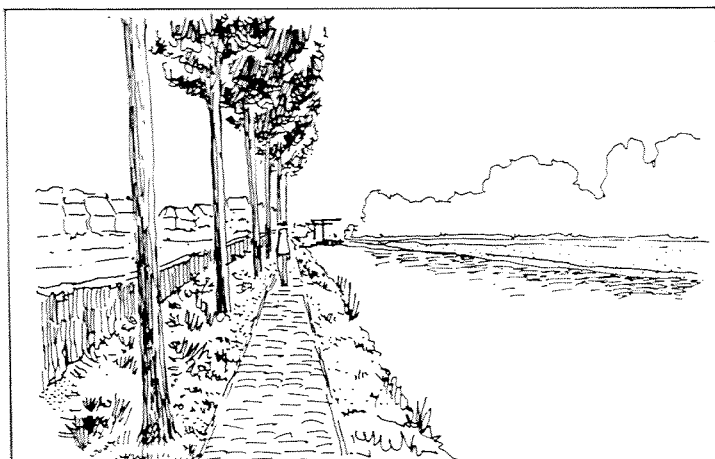
CHASSE ROUES
Hauteur hors sol : 54cm
Hauteur à monter : 15 cm
Avec roulement : 52 cm
Poids : 70 kg
Les BORNES RBS de tous modèles peuvent aussi être utilisées comme chasses roues (voir catalogue P 10)



PROPOSITION D'AMENAGEMENT

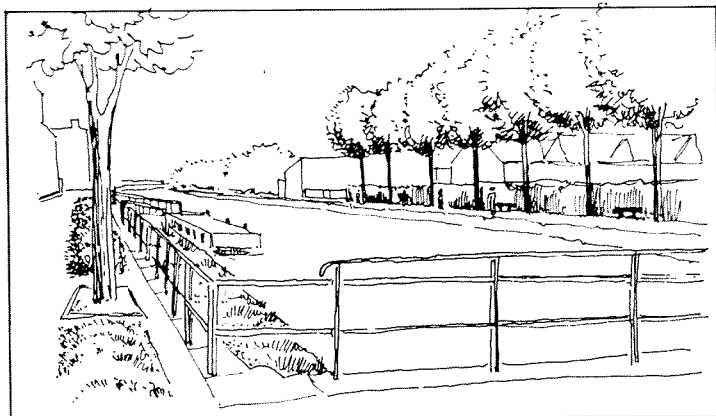
Les abords de la salle des fêtes.

- La limite entre les bords de la rivière et la zone de stationnement est redessinée pour permettre aux piétons de profiter d'une promenade dégagée de véhicules.
- La glissière de sécurité est supprimée pour être remplacée par des bornes en bois ou un garde-corps.
- Des bancs épaulés par des massifs arbustifs ponctuent le cheminement.
- L'enrobé du stationnement est limité par une frise de pavés.



Le chemin de halage en bord du canal de la Lys.

- Un alignement de frênes est planté entre le chemin et le fossé. Cette plantation à terme redonnera une image plus traditionnelle des bords de la voie d'eau.
- Une haie arbustive est installée en haut du fossé séparant les parcelles privées et l'espace public, soulignant ainsi le cheminement.



Les abords de l'écluse.

- Un alignement de frênes est planté le long du chemin de halage, ainsi qu'une haie arbustive est adossée à la palissade béton.
- Des bancs sont déposés au bord de la haie soulignant le caractère récréatif du lieu.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FETES LE LONG
DE LA BOURRE

• Pose d'une frise de pavés	300 ml x 200 F	60 000 F
• Fourniture et pose de bornes	30 u x 500 F	15 000 F
• Mise en place d'entourages d'arbres	60 u x 400 F	24 000 F
• Fourniture et pose de bancs	10 u x 1 500 F	15 000 F
• Fourniture et plantation d'arbustes	300 u x 50 F	15 000 F

MONTANT TOTAL H.T.		129 000 F
T.V.A. 18,6 %		23 994 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		152 994 F

AMENAGEMENT DES CHEMINS DE HALAGE

• Fourniture et plantation d'arbres tiges	200 u x 200 F	40 000 F
• Fourniture et plantation de haies arbustives	2000 ml x 50 F	100 000 F

MONTANT TOTAL H.T.		140 000 F
T.V.A. 18,6 %		26 040 F
MONTANT TOTAL T.T.C.		166 040 F

TRAITEMENT DES BERGES PAR LE VEGETAL



Le bras de décharge de la Bourre.

La défense de berge à permis de créer un cheminement au bord de l'eau.

Les berges fortement pentues devraient être stabilisées par des végétaux à racines traçantes et spécifiques de milieux humides.



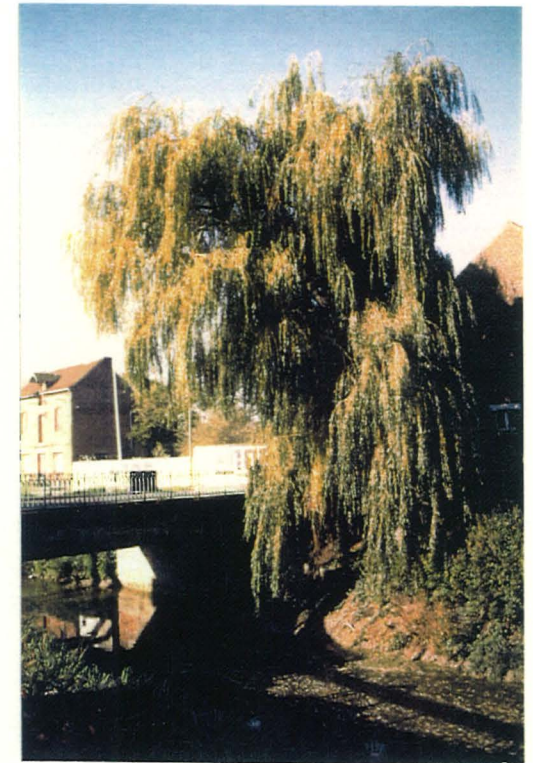
Le ponton d'accostage.

Situé au coeur de la ville au bord de l'écluse amont sur la Lys, ce lieu devrait être à l'image du jardin public, un lieu d'accueil fort et chaleureux.

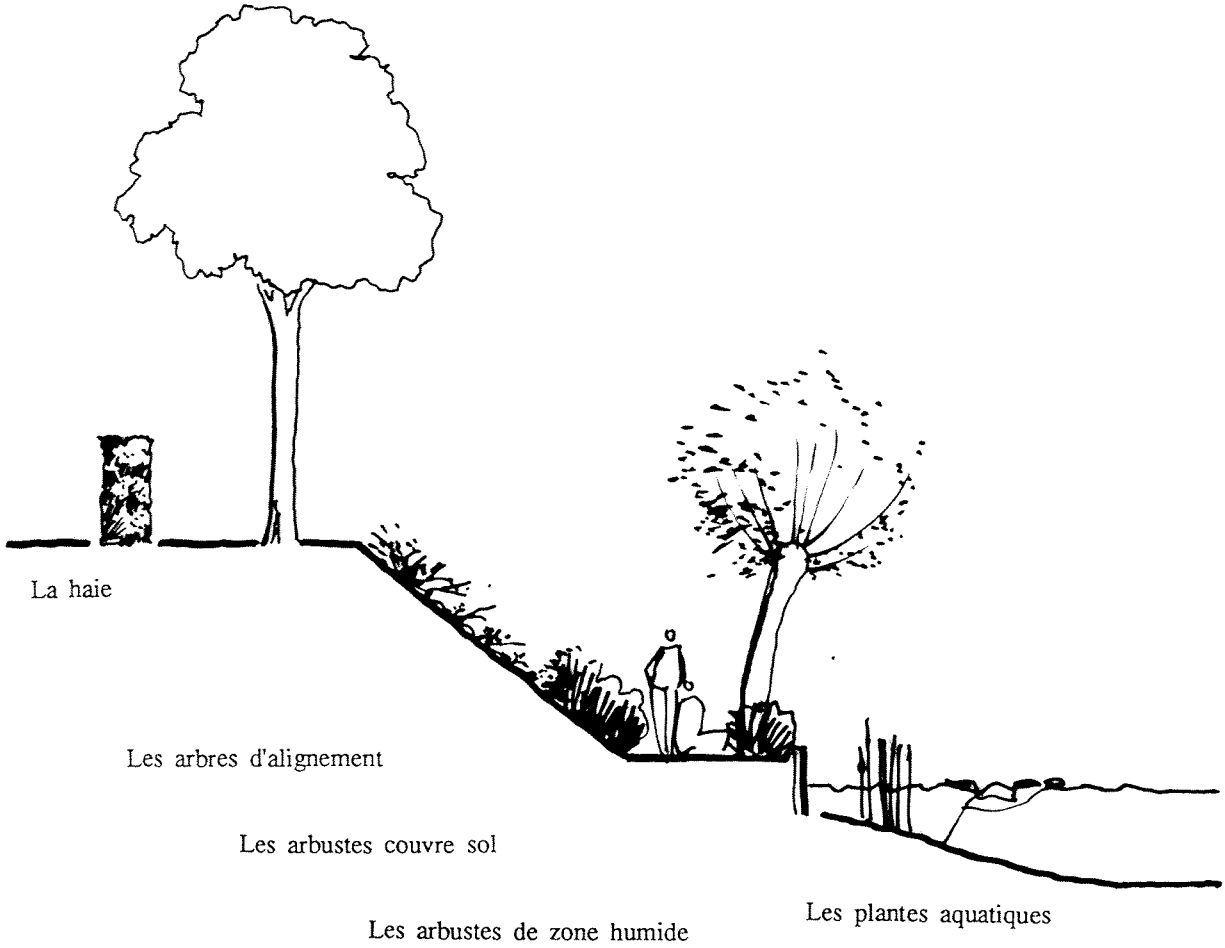
Le végétal est cruellement absent ou mal adapté au milieu humide.

Le saule pleureur

Exemple idéal du végétal associé à l'eau et à l'échelle du lieu.



VEGETAUX A UTILISER EN ZONES HUMIDES



LES ARBRES

- Aulne glutineux
- Chêne pédonculé
- Frêne élevé
- Peuplier grisard
- Saule blanc
- Saule fragile

LES ARBUSTES

- Bourdaine
- Cornouiller sanguin
- Eglantier
- Fusain
- Prunellier
- Saule marsault
- Saule des vanniers
- Viorme obier

LES ARBUSTES EN HAIE

- Charme
- Erable champêtre
- Fusain

LES PLANTES COUVRE SOL

- Lierre
- Hypericum
- Cotoneaster horizontalis
- Cotoneaster damneri
- Fusain fortunei

LES CHEMINEMENTS LE LONG DES VOIES D'EAU



Les abords de la salle des fêtes.

- La Bourre encaissée au fond de son lit, est faiblement perceptible. La limite entre les berges végétalisées et le traitement minéral se traduit par une glissière de sécurité de type routier : élément de mobilier qui se marie mal avec la nature des lieux.
- Les arbres, éléments dominants de la construction de l'espace sont noyés jusqu'à leur collet dans une "mer" d'enrobé.
- Il serait souhaitable de permettre au piétons une circulation plus aisée au bord de la rivière.



Le chemin de halage le long du canal de la Lys.

- Le canal de Lys passe à travers la ville sans proposer de séquences végétales à l'échelle de la voie d'eau. Le chemin de halage longe différentes propriétés sans harmonie de limite. La végétation spécifique de bords d'eau a été supprimée et remplacée progressivement par une végétation rudérale plus banale.



Les abords de l'écluse de la Lys en amont de Merville.

- Les écluses représentent un évènement fort dans l'animation du parcours de la voie d'eau. Les riverains devraient être sensibilisés à un impact parfois négatif qu'ils ont sur l'espace public :
 - encombrement ou privatisation du chemin de halage.
 - traitement des clôtures avec des matériaux hors contexte.

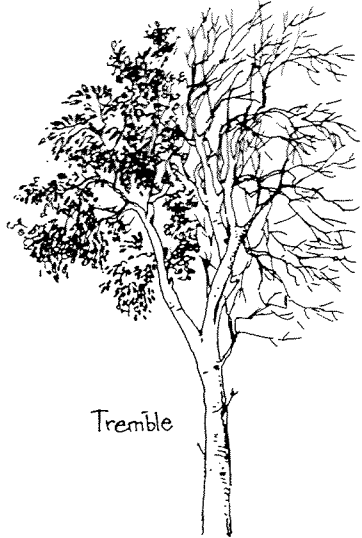
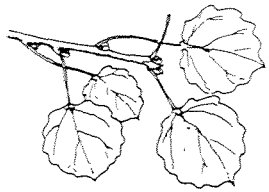
VEGETAUX REGIONAUX

(d'après l'espace naturel régional)

Saule
des
vanniers

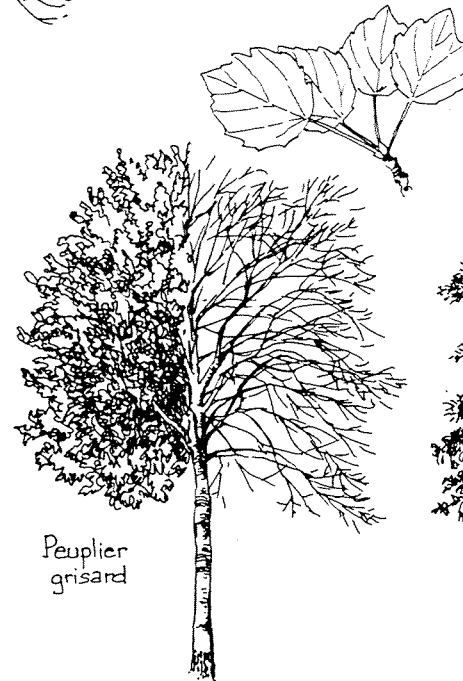


Aune



Tremble

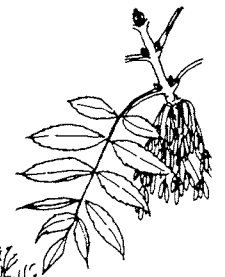
Saule
blanc



Peuplier
grisard



Frêne



LES PRES DE LA VILLE ET LE JARDIN PUBLIC

ETAT DES LIEUX
Photo aérienne de Merville

Eglise

Mairie

Rue du Général de Gaulle

Jardin public

La Lys

Alignement de marronniers

Zone de remblais
Hauteur moyenne 2,50 m

Zone de dépôt de terre
de la pièce d'eau

Bassin de décantation

Zone de remblais
Hauteur moyenne 1,00 m

Végétation de type humide





Les Près de la Ville

- Ces terrains humides et parfois inondés sont très proches du centre ville, juste adossés à un écran de Peupliers.

- Les remblais anarchiques gomment ou déforment l'image du lieu et entraînent une transformation de la végétation rudérale nitrophile et banale.

Entourée de toute part de l'eau cette zone est mitoyenne des industries.

- Pauvreté des berges
- Cheminements usités.



- La proximité de la nappe phréatique : elle détermine une végétation très spécifique.

- L'appropriation sauvage des berges entraîne des éboulements.

- Les aménagements anarchiques installés par des pêcheurs dégradent l'image des berges et causent une pollution locale.

- La proximité des infrastructures industrielles et la piste de chantier ne donnent pas aux lieux un caractère très attachant ou engageant.



ETAT DES LIEUX

Les terrains des Près de la ville constituent une grande zone de terrain inondable : 60 hectares à quelques centaines de mètres du centre ville. Ils représentent une véritable enclave végétale dans la ville.

Actuellement, ces terrains sont le lieu de remblaiement provenant des produits de cure des différentes voies d'eau qui irrigent Merville.

Certains points du terrain ont été remblayés avec des matériaux tout-venant sur deux à trois mètres de hauteur. Ces remblais de matériaux hétérogènes ont une incidence sur la transformation du patrimoine végétal qui tend à banaliser la végétation d'origine. Exemple : Orties, Sureau et Buddleya.

• L'étang

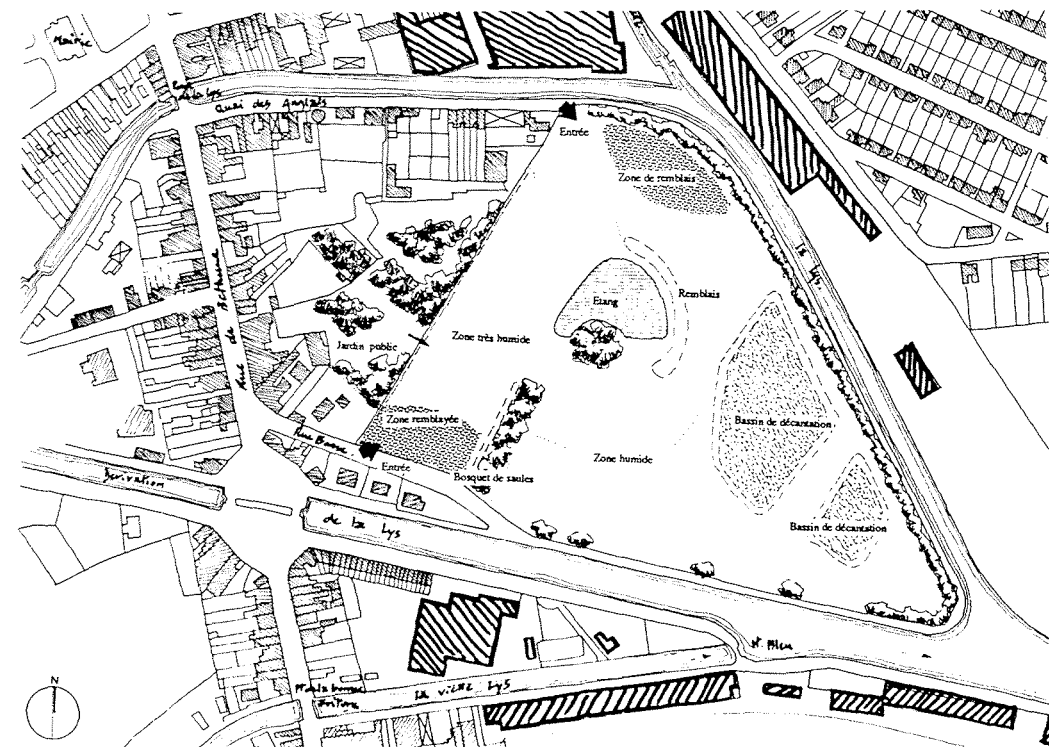
Une pièce d'eau a été creusée au centre des près de la ville et qui montre, à l'évidence, la proximité de l'eau. La terre est noire et spongieuse. Elle se colonise très rapidement de végétaux typiques des milieux humides et des berges.

• Les limites

L'ensemble du terrain est cerné par de l'eau : la Lys, le bras de dérivation et une becque qui assurent la limite avec des parcelles privées. Une grande partie du chemin de halage est bordée de marronniers qui donnent au lieu beaucoup de présence. Les berges sont souvent effondrées par l'érosion malgré le faible batillage et par les interventions des pêcheurs qui créent des «stations» de pêche.

• Les riverains

Une grande partie des riverains des Près de la ville sont des industries qui n'ont plus de rapport avec la voie d'eau. Souvent traitées comme arrière d'usine, les berges sont encombrées de matériaux divers qui polluent visuellement et physiquement les abords de la rivière.



PLAN D'ÉTAT DES LIEUX

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES PRÈS DE LA VILLE

L'ambition du projet est de constituer un paysage en conservant les qualités générales préexistantes des lieux.

• La présence de l'eau

C'est certainement la première des qualités du site, même si elle est parfois perçue comme un inconvénient. Le projet mettra en valeur des lieux où la proximité de l'eau est préservée. Ainsi les points bas du centre du parc sont laissés en l'état comme une prairie humide favorable au gibier d'eau et à l'avifaune. Seuls les cheminements sont remblayés pour rester hors d'eau et praticables toute l'année.

• Les bassins de décantation

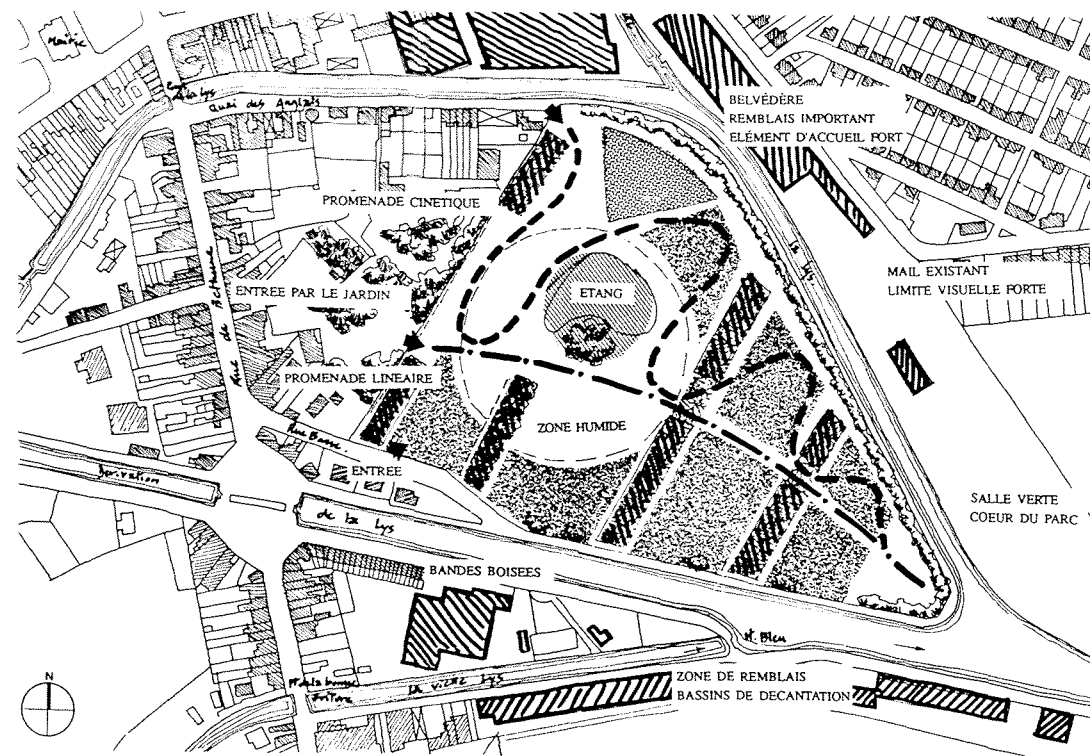
Il s'agit de gérer cette contrainte tout en créant un paysage végétal sur des terrains jeunes en cours d'élaboration. Les bourrelets de terre végétale retroussés à la périphérie pour former la cuvette de décantation peuvent être végétalisés d'arbustes avant que l'ensemble ne soit remblayé par les travaux de curage.

• Le traitement des limites

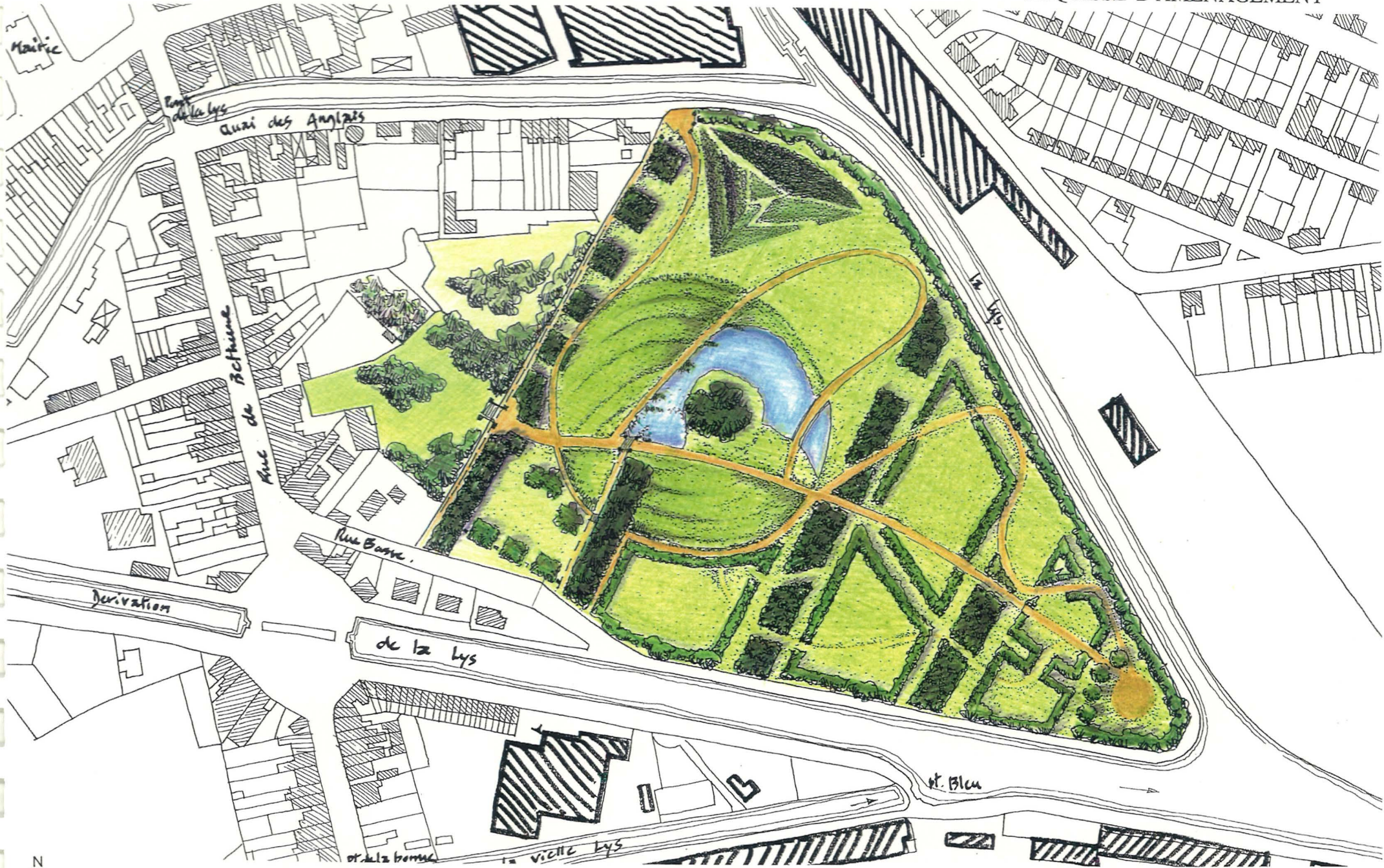
Les berges seront maintenues par des fascines en saule pour faciliter la tenue des terres et la reconquête végétale des rives. Pour les pêcheurs, des zones ouvertes seront traitées à partir de pontons aux palplanches en bois, leur facilitant l'accès à l'eau.

• Les entrées

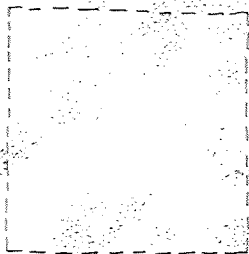
Les liaisons avec le centre ville seront traitées, en particulier la continuité avec le jardin public existant. Le passage de la Becque devrait être facilité par une passerelle. Le débroussaillage des bosquets devrait ouvrir la vue sur les Près de la ville. Des zones de stationnement en bout du quai des Anglais et de la rue Basse permettront aux visiteurs de laisser leur véhicule.



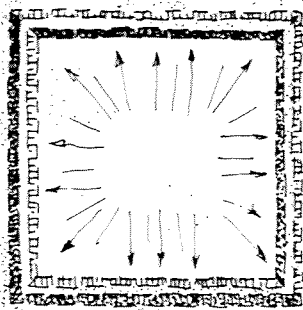
SCHEMA D'ORGANISATION



SCENARIO ACTUEL

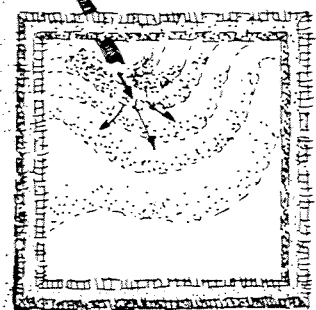


TERRAIN D'ORIGINE
COUVERT DE VEGATION
HYGROPHYLE



DECAPAGE DE LA TERRE
VEGETALE POSEE EN
DIGUE PERIPHERIQUE

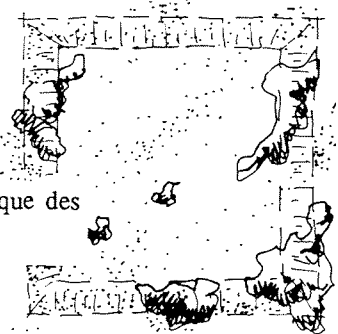
1ère année.



Quelques années après.

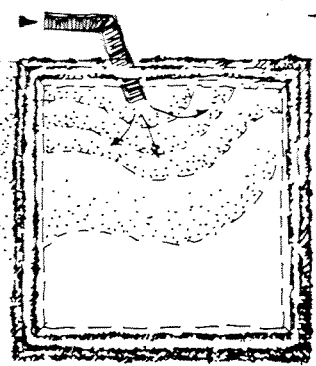


Recolonisation anarchique des
digues par le végétal.

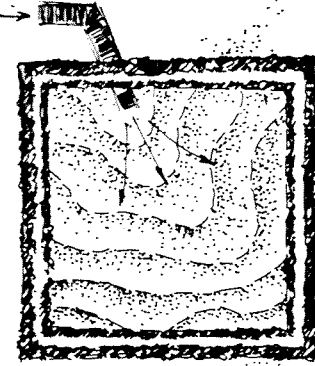


La végétation prend progressivement
de l'épaisseur.

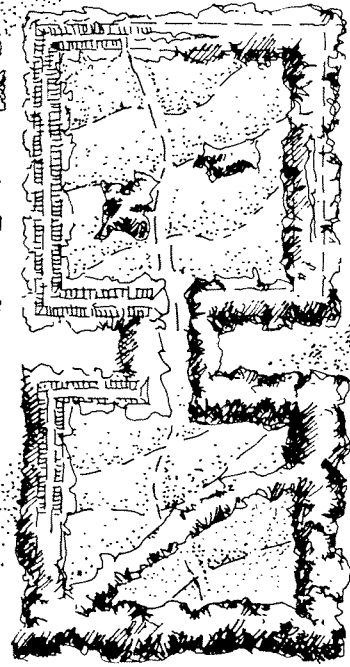
REPLISSAGE SUCCESSIF



Plantations des digues
en jeunes plants arbustifs.



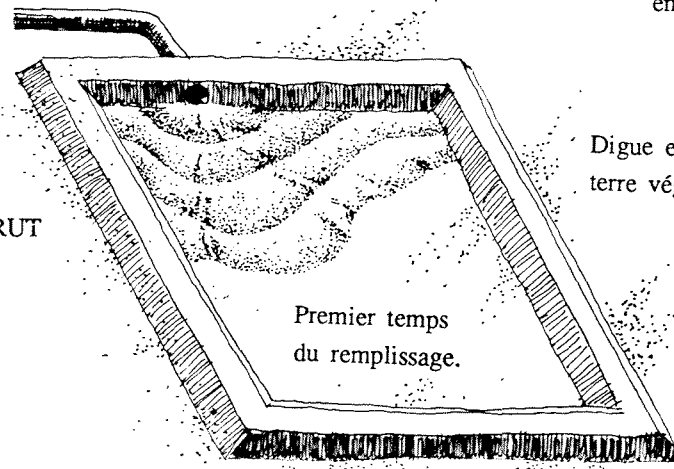
Communication possible entre
les différents bassins.



Digues plantées.

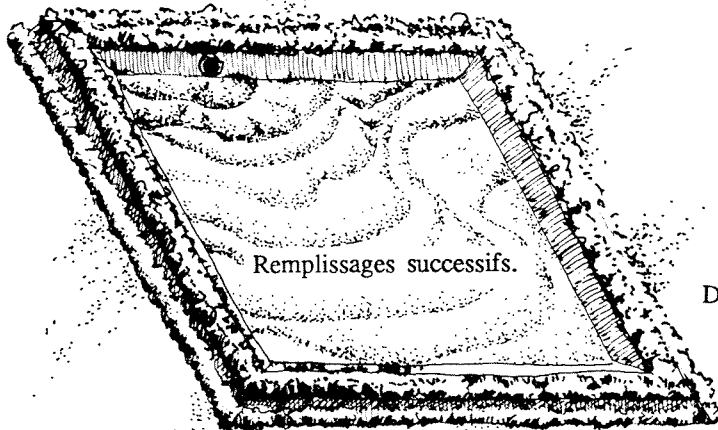
PROPOSITION DE PLANTATION

ETAT BRUT



Premier temps
du remplissage.

Digue en
terre végétale.



Remplissages successifs.

ETAT VEGETALISE
APRES QUELQUES ANNEES

LES ENTRÉES DE LA COMMUNE

L'ENTRÉE NORD
en arrivant de Neuf Berquin
par la route départementale n° 38



4. Les abords du cimetière : le cimetière est un évènement qui structure l'entrée de la commune par la qualité de son mur d'enceinte et par le rideau de Peupliers qui lui fait face.

5. Les abords du bras de décharge de la BOURRE.

L'eau se trouve en contrebas des voiries qui l'encadrent. Elle n'est perceptible que par le piéton qui, côté cimetière, a quelques difficultés à cheminer. Revêtement du trottoir mal stabilisé. Zones de stationnements conflictuelles.

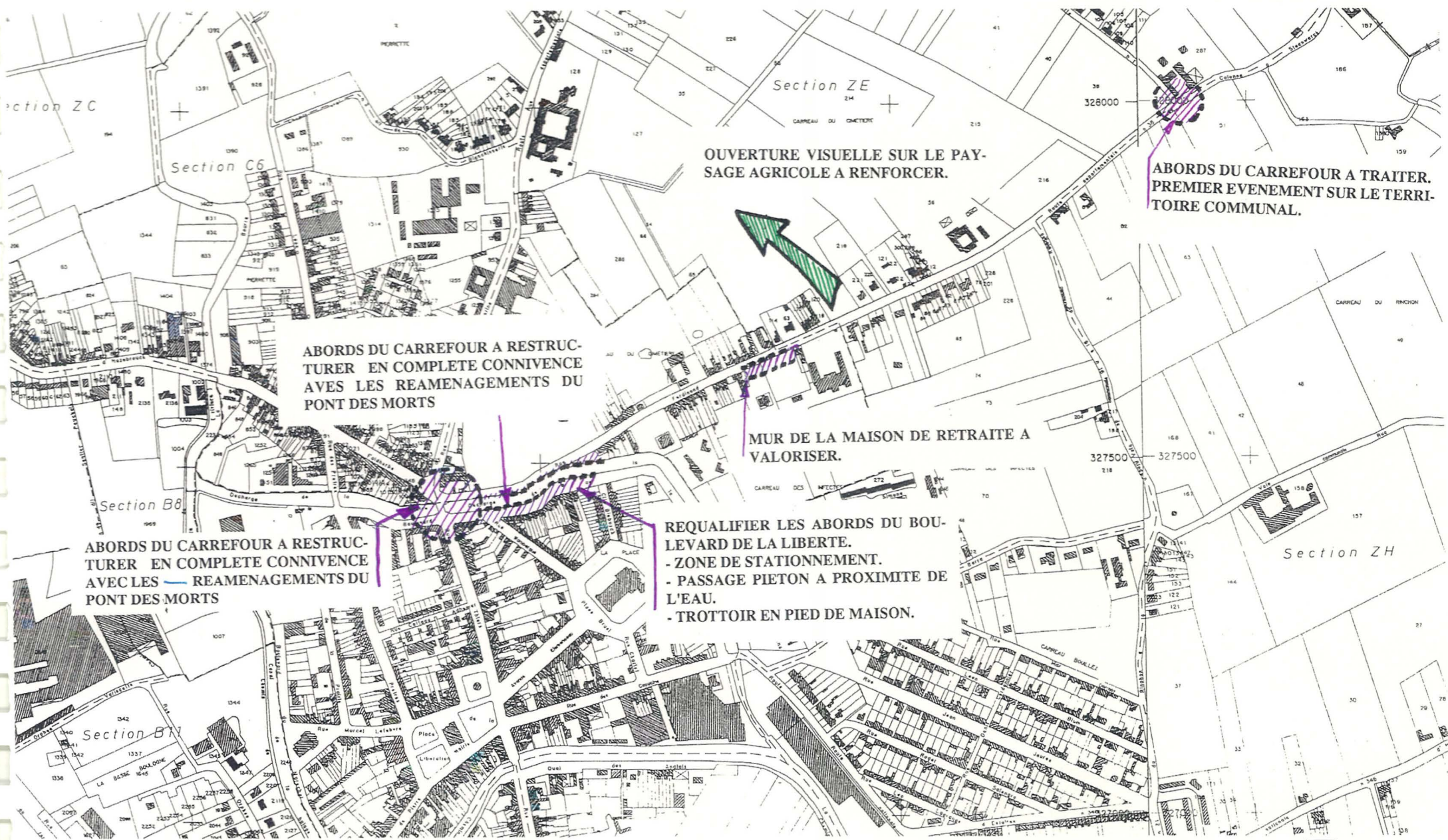
6. Le carrefour du Pont des Morts.

Premier temps d'arrêt sur le territoire de la commune. L'espace visuel est éclaté et dispersé par manque d'harmonie et d'homogénéité de traitement.

- Des façades riveraines.
- Du mobilier urbain.
- Des cheminements piétons.



ETAT DES LIEUX



ABORDS DU CARREFOUR A RESTRUC-
TURER EN COMPLETE CONNIVENCE
AVEC LES REAMENAGEMENTS DU
PONT DES MORTS

ABORDS DU CARREFOUR A RESTRUC-
TURER EN COMPLETE CONNIVENCE
AVEC LES REAMENAGEMENTS DU
PONT DES MORTS

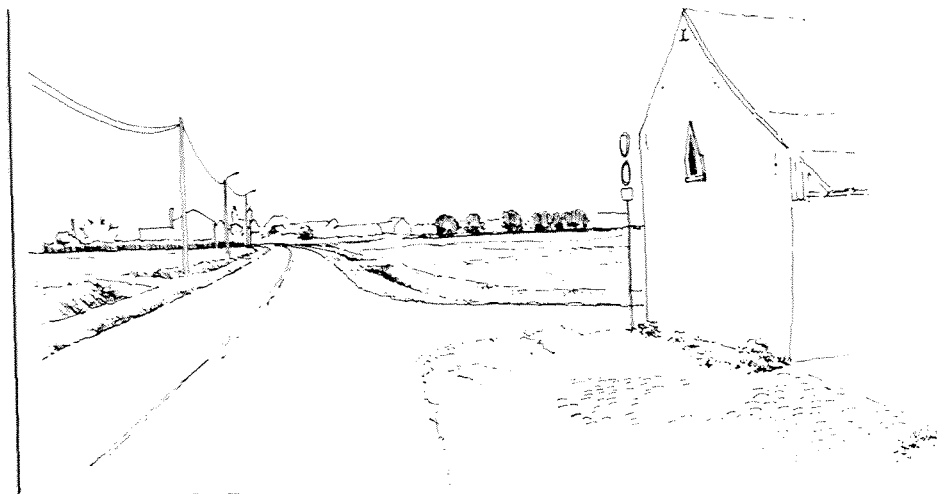
OUVERTURE VISUELLE SUR LE PAY-
SAGE AGRICOLE A RENFORCER.

ABORDS DU CARREFOUR A TRAITER.
PREMIER EVENEMENT SUR LE TERRI-
TOIRE COMMUNAL.

MUR DE LA MAISON DE RETRAITE A
VALORISER.

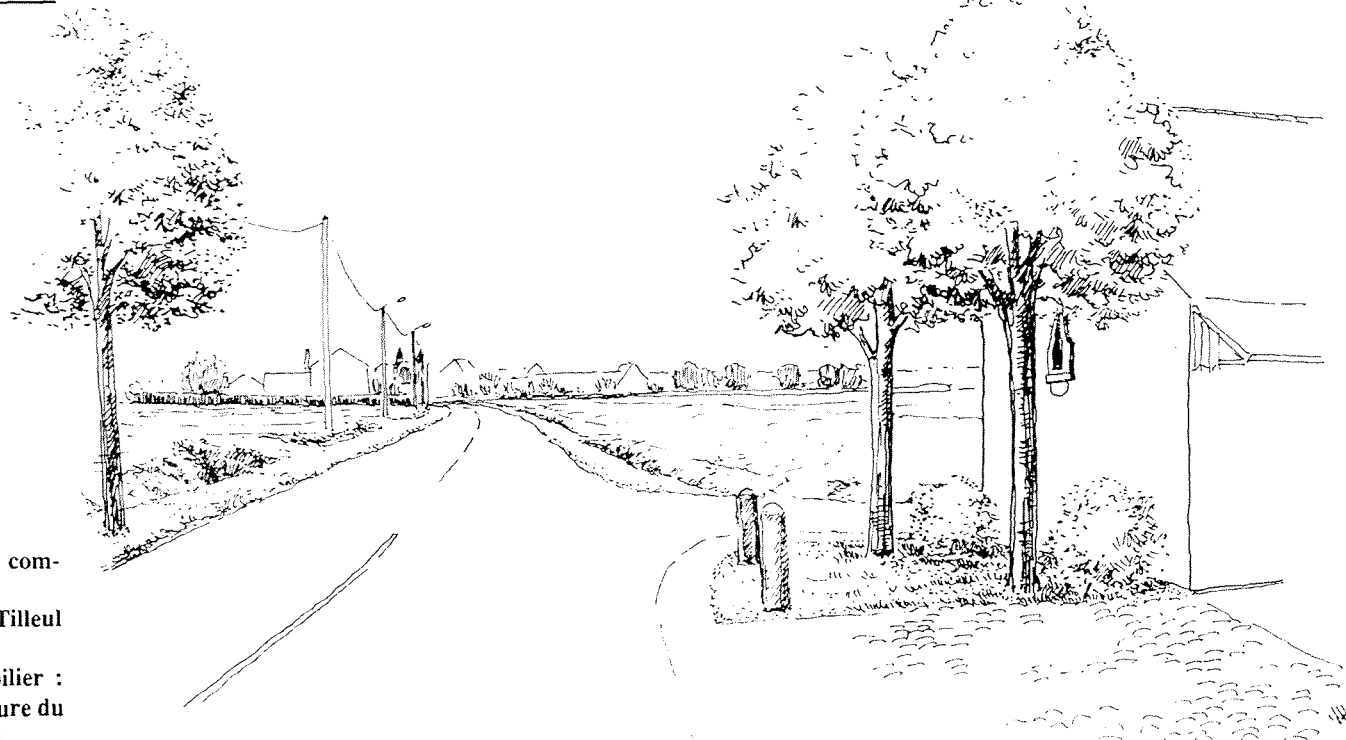
- REQUALIFIER LES ABORDS DU BOU-
LEVARD DE LA LIBERTE.
- ZONE DE STATIONNEMENT.
 - PASSAGE PIETON A PROXIMITE DE L'EAU.
 - TROTTOIR EN PIED DE MAISON.

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT D'UNE PORTE D'ENTRÉE SUR LA COMMUNE



Les abords de la ferme et du carrefour de la rue Cochette : premier événement signifiant sur le territoire.

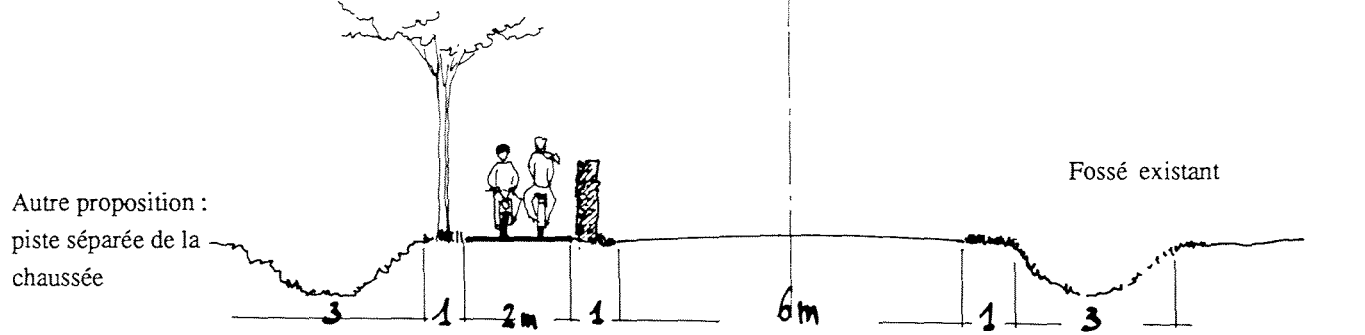
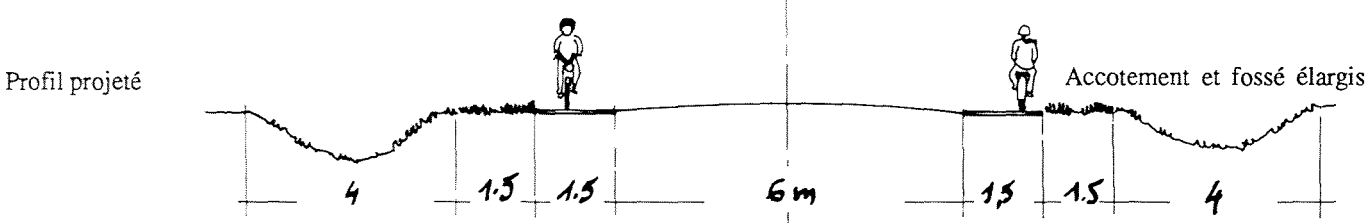
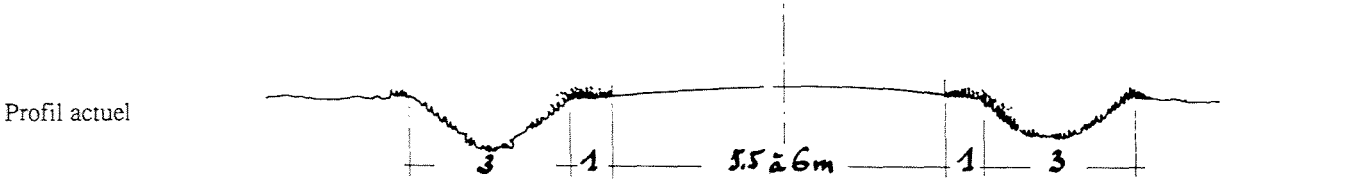
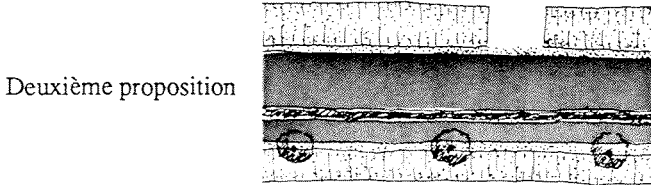
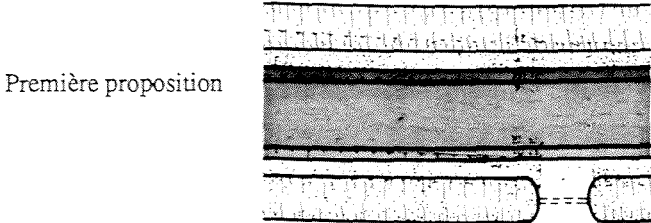
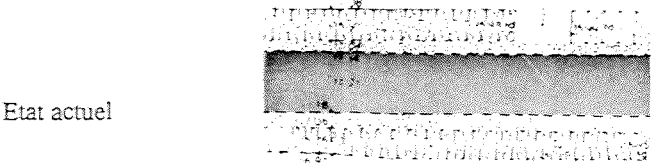
- Le pignon du corps de ferme et percé d'un oratoire. Cet événement peut-être prétexte à recréer un événement végétal associé à l'objet religieux.



Proposition de marquage de l'entrée communale.

- Plantation d'arbres tiges de type Tilleul sur les délaissés de la voirie.

- Mise en place d'éléments de mobilier : bornes en pierre renforçant la structure du carrefour et qui protègent les arbres.



Première proposition

- Redressement de la chaussée.
- Piste cyclable de part et d'autre de la voie (2 x 1,5)

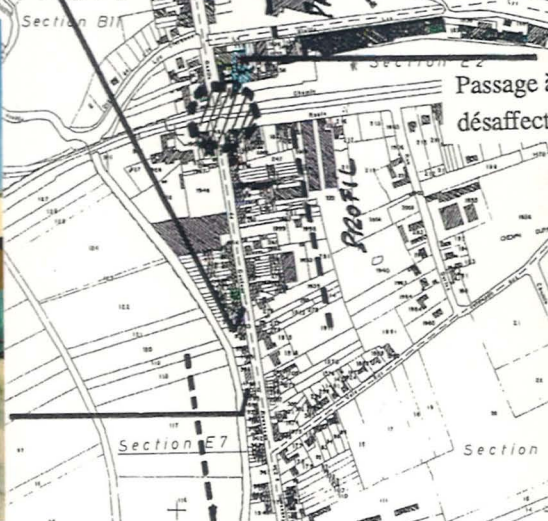
⇨ Elargissement visuel 9 m d'enrobé et route plus droite : phénomène d'accélération

Deuxième proposition

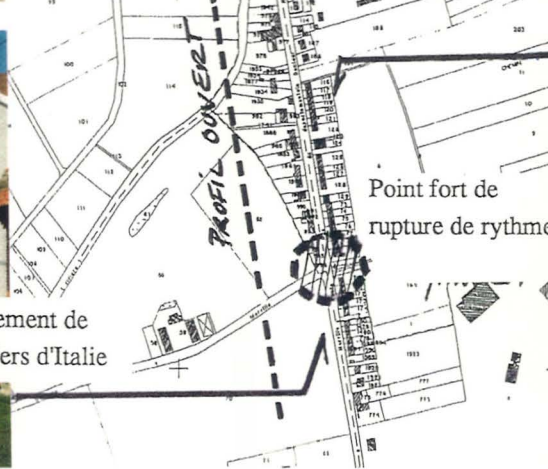
Piste cyclable d'un seul côté (1 x 2 m) séparée par une bande plantée.

⇨ Plantation en bord de voie : effet de parois.
Le champ visuel de l'automobiliste reste dans un couloir d'enrobé : 6 m.

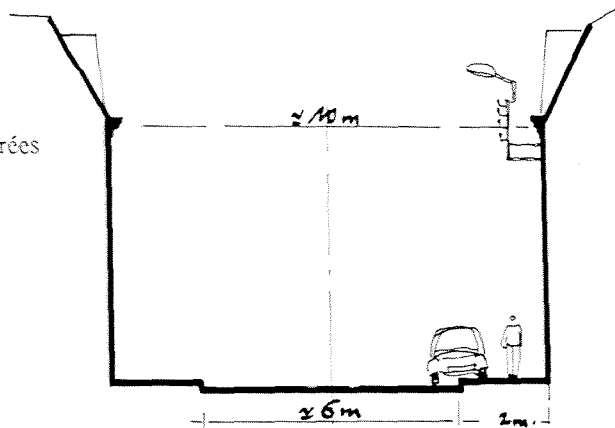
L'ENTRÉE SUD
en arrivant de Calonne et de la Gorgue
par les routes départementales n° 23 et 122



Alignement de peupliers d'Italie



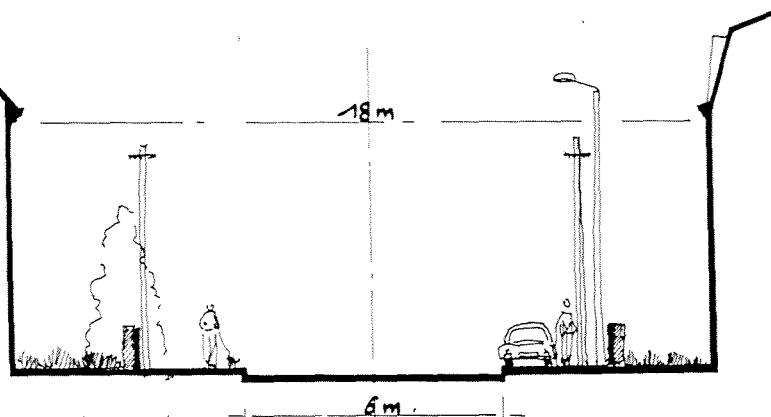
PROFIL VERS
LE CENTRE VILLE
Gabarit étroit
de type urbain
aux proportions carrées



Eclairage routier

Réseau EDF et PTT posé
en applique sur les façades

PROFIL SUR LA SECTION
INTERMÉDIAIRE
aux proportions
rectangulaires



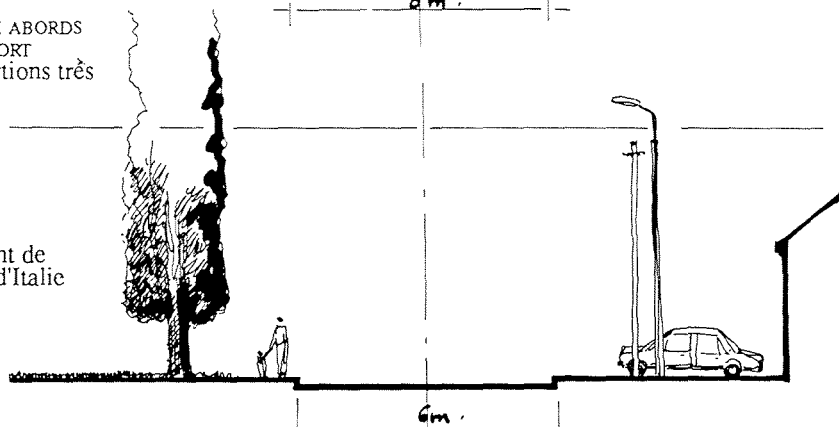
Eclairage de type
routier

Réseau EDF et PTT sur
des poteaux différents.

Jardinet en front à rue
séparé par une haie ou
clôture maçonnerie.

PROFIL AUX ABORDS
DE L'AÉROPORT
aux proportions très
allongées

Alignement de
peupliers d'Italie



Réseau EDF et PTT
sur support différent.

Bâti en recul
Jardinet en front à rue
Stationnement sur
l'emprise du jardin

L'entrée Sud de Merville est représentée par une longue ligne droite tendue entre l'aéroport et la Grand-Place. Cette route départementale, actuellement, supporte un trafic routier global de 7 à 8 000 véhicules jour. A moyen terme, lorsque l'aéroport et la zone industrielle trouveront leur développement optimum, cette entrée deviendra majeure pour l'image de Merville.

Une attention particulière est donc portée sur ces lieux.

La route départementale 23 peut être divisée en trois sections au profil différent :

- Le secteur urbain où le bâti à deux étages est situé directement en front à rue : le profil est étroit, parfaitement cerné par le bâti, au gabarit carré : (10 m x 10 m).
- Le secteur intermédiaire, au Sud du passage à niveau où le bâti est en recul de la rue, un jardin étroit assure la transition entre l'espace public et le privé. Le profil dessine un gabarit rectangulaire deux fois plus large que le secteur précédent.
- Le secteur Sud proche de l'aéroport. Les maisons en rive sont en recul irrégulier, ne créant pas d'alignement véritable. Une partie des parcelles reste à urbaniser. Le profil dessine un gabarit très ouvert mal cerné par le bâti. Un rideau de peupliers d'Italie en bord de voie crée un écran végétal très puissant. Sa longévité n'est pas assurée car le statut des terrains en rive n'est pas défini.

DEUX PRINCIPES SONT MIS EN PLACE POUR TRAITER CETTE ENTRÉE DE LA VILLE :

Traitement de la section courante :

Dans la partie Sud, là où les trottoirs sont suffisamment larges, un alignement d'arbres tiges est implanté, s'intercalant entre les emplacements de stationnement.

Cet alignement a pour objectif principal de recadrer le profil de la voie et donner une homogénéité aux limites du champ visuel.

Cet alignement d'arbres tiges est renforcé par des plantations arbustives qui permettent de compartimenter et segmenter les emprises de stationnement qui sont dessinées à cheval sur les trottoirs.

L'éclairage actuel de type routier, fixé sur des mats béton EDF (hauteur 7-8 m), devrait être modifié et retrouver des hauteurs (3 à 4 m) et des formes plus urbaines. Les réseaux aériens posés sur des supports aussi multiples que variés seront mis en façade ou enterrés .

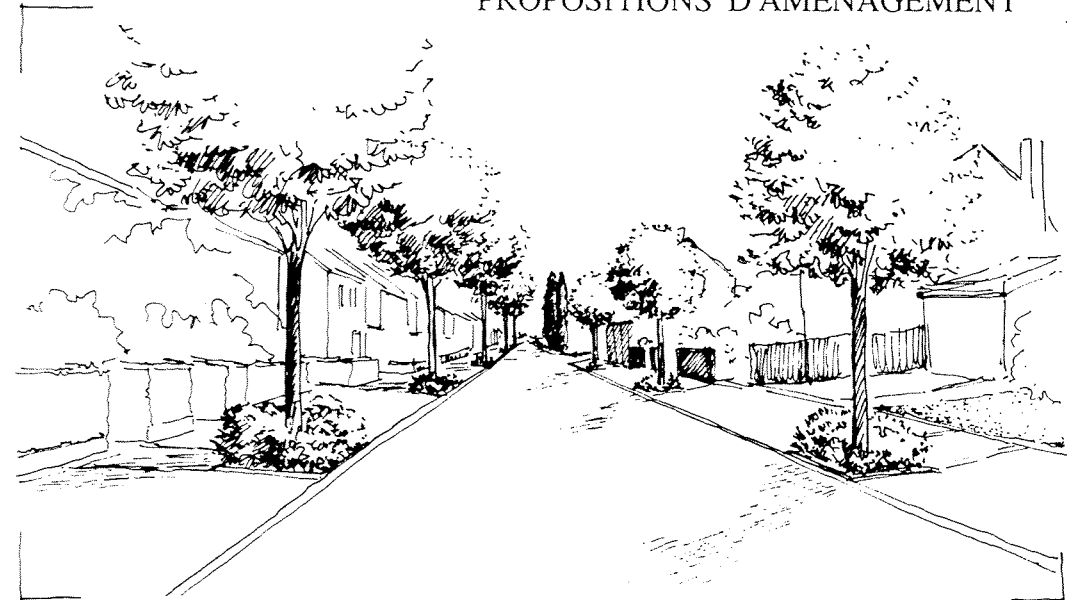
Maintenir et renforcer des points de rupture :

Ses points sont :

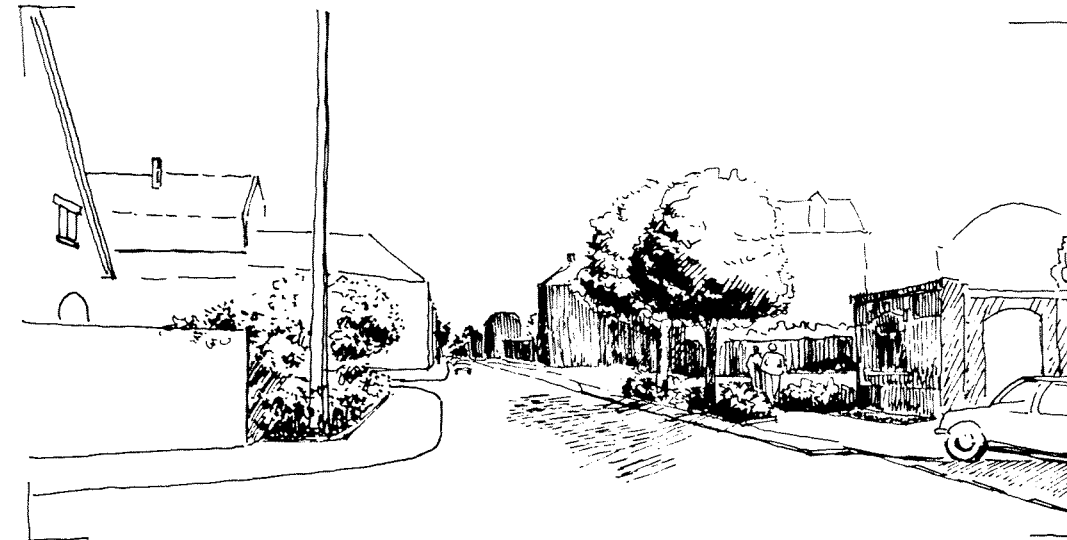
- le carrefour entre la route départementale allant vers Calonne et l'aéroport,
- le passage à niveau,
- le giratoire des deux ponts (abordé dans le chapitre «l'eau»).

Ces espaces existent comme des points singuliers qui rythment la progression dans cette entrée. A chaque lieu correspond des potentialités qu'il convient de renforcer.

Ainsi, le passage à niveau, en partie abandonné, devrait être dépouillé de ses infrastructures. Sur la réserve foncière que représente la voie ferrée, il serait intéressant de créer un événement végétal à la disposition du piéton, qui déborderait visuellement sur la route intégrant les trottoirs filant.



Création d'un alignement d'arbres tiges, renforcé par des masses arbustives pour recadrer le profil de la route et segmenter les zones de stationnement longitudinal.



Le réaménagement du passage à niveau par un événement végétal qui déborde visuellement sur l'emprise de la route et qui intègre le trottoir.

ESTIMATION DES TRAVAUX

TRAVAUX SUR VOIRIE : 450 F/unité

- Découpage d'enrobé
- Démolition de voirie et exécution de la fosse
- Entourage en briques de pavage

TRAVAUX DE PLANTATION : 550 F/unité

- Apport de terre végétale
- Fourniture et plantation de végétaux

MONTANT TOTAL H.T. pour 50 emplacements 50 000 F H.T.

LES ABORDS DE LA GARE
La route départementale n°122
en arrivant de la Gorgue

ETAT DES LIEUX

- Paysage ouvert : absence de limites visuelles de qualité.
- Infrastructure ferroviaire en voie d'abandon : passage à niveau, portillon, signalisation.
- Eclairage public de type routier.
- Réseaux aériens encombrant l'espace aérien.
- Architecture industrielle dispersée, de faible qualité.

Cette route départementale prendra, à terme, plus d'importance avec les projets de voie rapide.

Après avoir traversé un paysage rural très ouvert, cette route longe les bords de la voie ferrée où se dispersent une multitude d'infrastructures industrielles, d'entrepôts, usines, zone de stockage...

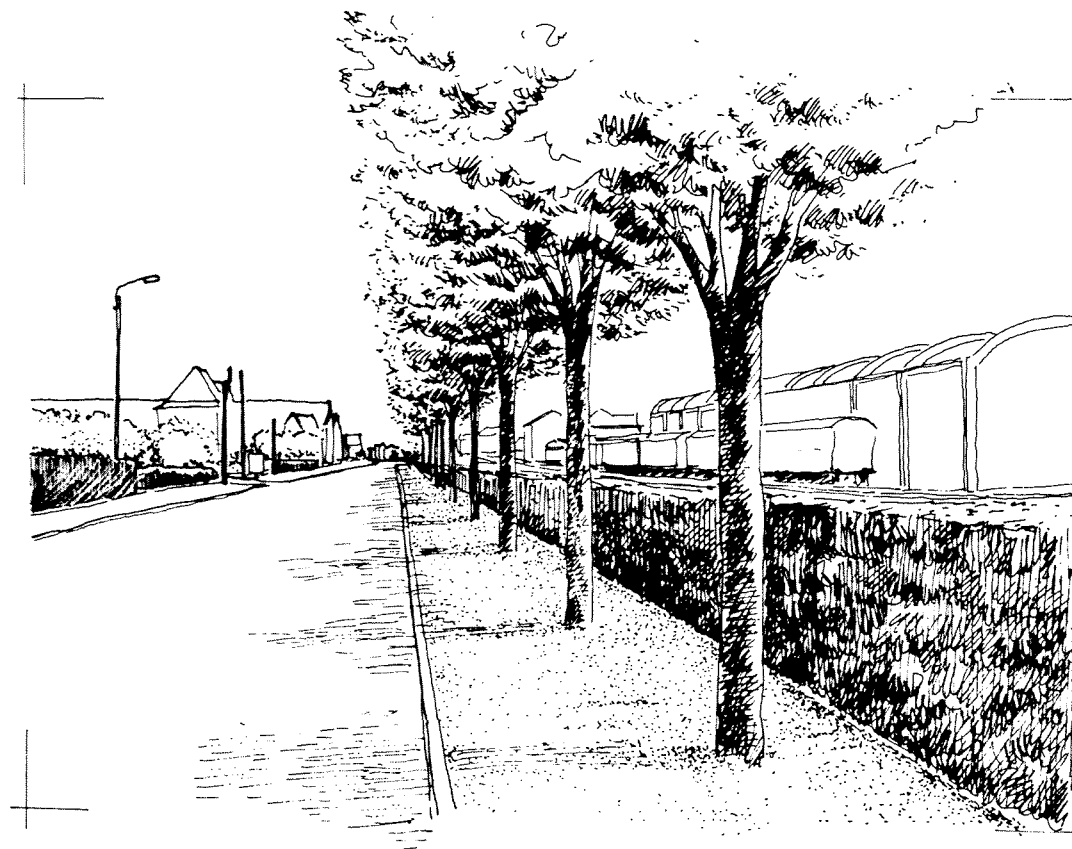


PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

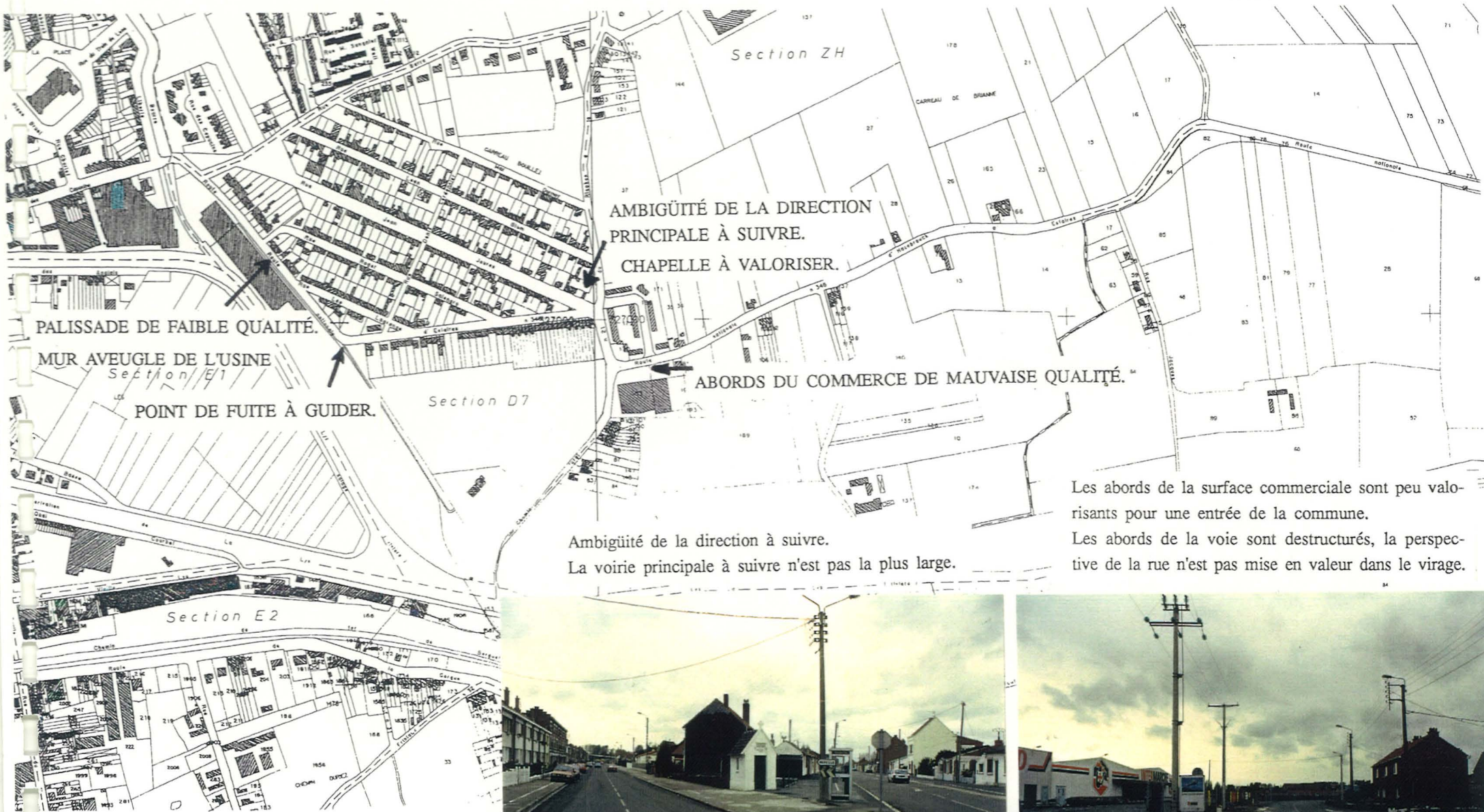
L'aménagement de l'entrée de cette route départementale devrait être réalisé en priorité aux abords de la gare, par le traitement d'une limite végétale de qualité le long de l'accotement.

- Création d'une façade végétale en bordure de la voie ferrée :
 - haie arbustive composée de Charmes ou Aubépines, essence actuellement en place
 - alignement d'un mail d'arbres tiges renforçant l'aspect structuré et végétal de cette entrée.
- Création dans la section urbaine d'un éclairage de type urbain sur le trottoir qui renforcera l'aspect domestique et convivial de la ville.

ESTIMATION DES TRAVAUX	
pour 600 mètres linéaires d'aménagement	
• Reprofilage du fossé	30 F/ml
• Plantation d'une haie en limite de propriété	50 F/ml
• Plantation d'un alignement d'arbres tiges - 1 unité pour 10 ml	300 F/u
MONTANT TOTAL H.T.	66 000 F H.T.



L'ENTRÉE OUEST
en arrivant d'Estaires
par la route départementale n° 946



Ambiguïté de la direction à suivre.
La voirie principale à suivre n'est pas la plus large.

Les abords de la surface commerciale sont peu valorisants pour une entrée de la commune.
Les abords de la voie sont destructurés, la perspective de la rue n'est pas mise en valeur dans le virage.



ETAT DES LIEUX

La route départementale 946 en arrivant d'Estaires pénètre dans la ville par une succession de méandres où viennent se greffer une série de points noirs :

- **La casse de voiture et zone de dépôt de matériaux ferreux**

Ses abords sont complètement déstructurés, absence de limites en bord de voie La rareté du végétal donne à l'ensemble une présence tout à fait négative.

- **Les abords du centre commercial et le virage à 90° avant d'entrer dans la cité**

La grande surface de stationnement et le grillage qui assure la clôture de la propriété donnent à cet endroit une image négative. Les accotements en bord de voirie sont cahotiques et souvent inondés. Un travail de détail pour soigner et structurer l'ensemble devrait donner à ce virage plus de qualité.

- **L'entrée dans la cité**

A son origine, la cité a été construite de part et d'autre de la route d'Estaires. Cette artère principale, pour plus de sécurité, a été déclassée et c'est une voie en périphérie qui demeure la route départementale. Une chapelle annonce l'entrée dans la cité. Elle devrait devenir le point focal du carrefour.

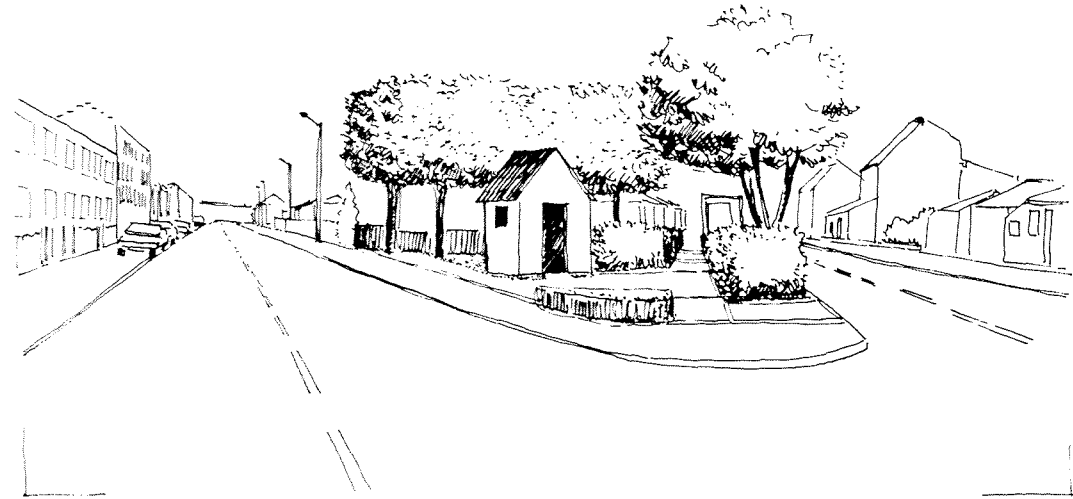
- **Les abords de l'usine et de la voie ferrée**

Retranchée derrière une palissade, l'usine donne à la rue un caractère très austère. Pour atténuer l'impact de la palissade et de son linéaire aveugle, un aménagement en bord de trottoir doit rompre l'aspect négatif de cette entrée.

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Les abords du centre commercial

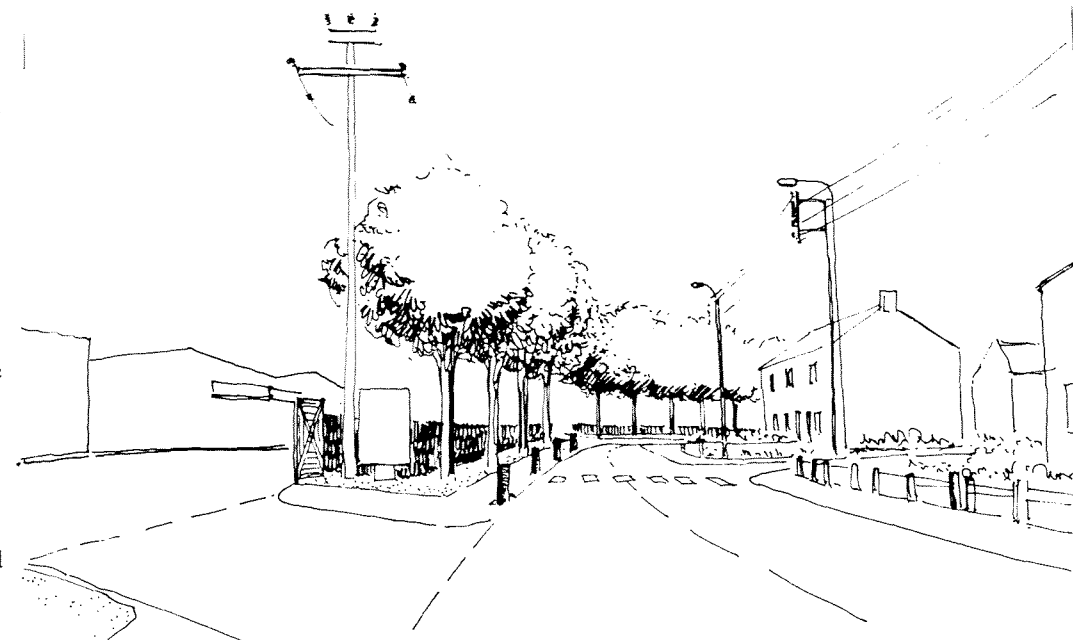
- Restructurer les abords de la voie par la plantation d'une haie en limite de propriété pour diminuer l'impact du parking.
- Mise en place d'un mail d'arbres tiges pour guider le regard jusqu'au virage à angle droit avant la cité et estomper le point de fuite ouvert sur des arrières de parcelles.



Les abords de la chapelle avant d'entrer dans la cité jouent leur rôle de fonds de scène.

L'entrée dans la cité

- Diminuer l'impact de la rue Jean Jaurès par une plantation d'alignement sur le trottoir Nord.
- Aménager les abords de la chapelle comme une figure de proue à l'avant de la cité. Elle valorisera l'image de la cité et guidera l'automobiliste dans l'approche du virage.



Les abords du centre commercial sont restructurés par une haie et un trottoir stabilisé. Le virage est épaulé par un alignement d'arbres tiges pour accompagner la perspective..

Les abords de l'usine

- Diminuer la présence visuelle de l'usine et de la palissade qui protège la voie ferrée.
- Installation d'une haie de plantes grimpantes sur la palissade.
- Création d'un alignement d'arbres tiges épais par des arbustes à leur pied pour détourner l'attention.

I- LES ABORDS DE LA CHAPELLE**TRAVAUX DE VOIRIE**

- Démolition de voirie
Exécution des fosses de plantation 100 m² x 50 F = 5 000 F
- Réalisation d'un trottoir en pavé
aux abords de la chapelle 100 m² x 250 F = 25 000 F

TRAVAUX DE PLANTATION

- Fourniture et plantation de végétaux et apport de terre végétale
 - Arbres tiges 10 u x 500 F = 5 000 F
 - Arbustes 50 u x 100 F = 5 000 F

MOBILIER ET ÉCLAIRAGE

Banc - Bornes
1 candélabre 50 000 F

MONTANT TOTAL H.T. 90 000 F

II- LES ABORDS DU CENTRE COMMERCIAL**TRAVAUX DE PLANTATIONS**

- Fourniture et plantation de végétaux et apport de terre végétale
 - Arbres tiges 30 u x 500 F = 15 000 F
 - Arbustes 100 u x 70 F = 7 000 F

MONTANT TOTAL H.T. 22 000 F

III- LES ABORDS DE L'USINE

TRAVAUX DE VOIRIE 30 u x 450 F 13 500 F

- Découpage d'enrobé
- Exécution de la fosse de plantation
- Bordurage avec un rang de pavés

TRAVAUX DE PLANTATION

- Fourniture et plantation de végétaux et apport de terre végétale
 - Arbres tiges 30 u x 500 F = 15 000 F
 - Arbustes 60 u x 50 F = 30 000 F

MONTANT TOTAL H.T. 58 500 F